



Le CLSC de Grande-Vallée fait une expérience unique en Gaspésie.

Des stagiaires au CLSC de Grande-Vallée

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Le Centre local de santé communautaire (CLSC) de Grande-Vallée, dans le comté de Gaspésie, vit actuellement une première au niveau des établissements de santé de la Gaspésie, première qui pourrait résoudre une partie du problème de recrutement du personnel médical dans les régions éloignées des grands centres urbains.

Récemment, le CLSC se voyait accorder une accréditation de l'université de Montréal pour enseigner la médecine familiale en milieu éloigné. Cette accréditation permet au CLSC de recevoir des médecins résidents, depuis le 1er juillet, pour des stages de un ou deux mois.

Durant les sept prochains mois, cinq stages de un mois et un autre de deux mois seront organisés. Après cette première vague, l'expérience sera évaluée. Si tout va bien, le CLSC prévoit recevoir une vingtaine de stagiaires, l'an prochain.

"Le recrutement en milieu éloigné est un problème actuel, a souligné l'un des médecins rattachés au centre, M. Michel Desjardins, lors d'une entrevue téléphonique. L'expérience représente une solution à long terme. Nous invitons les médecins résidents pour les imprégner du milieu et leur donner le goût de la région."

Les compensations monétaires sont des solutions à court terme, a-t-il constaté. Les stages produiraient un effet plus "durable". Actuellement, le CLSC accueille une résidente originaire de la région de Montréal, Mme Marie-Josée Martel.

"Elle voudrait prolonger d'un mois son stage, constate le docteur Desjardins. Ce n'est pas impossible. Cela dépendra des problèmes administratifs soulevés."

L'enseignement d'abord

A l'université de Montréal, la responsable du comité d'évaluation des endroits pour ces stages, la doctoresse Suzanne Charbonneau, insiste pour mentionner que les médecins résidents ne sont pas là pour "boucher les trous". Ils sont là pour parfaire leurs connaissances professionnelles.

"Au départ, c'est pour leur faire voir le style de vie et le mode de

médecine pratiqués en milieu éloigné, explique Mme Charbonneau. Même s'il ne remet plus jamais les pieds là où se déroule son stage, c'est extrêmement enrichissant. Evidemment, comme effet secondaire, le résident peut y prendre goût."

De tels stages sont également organisés par d'autres universités, notamment l'université Laval. Ils se retrouvent dans la région de la Beauce ou dans les Cantons de l'Est, par exemple. Grande-Vallée constitue le cas le plus éloigné avec celui d'Amos.

Les critères de sélection des endroits accrédités sont sévères, indique Mme Charbonneau: il faut voir à la formation, pas seulement à donner du travail. "Le CLSC de Grande-Vallée a demandé de ne recevoir que cinq ou six résidents, la première année, pour leur permettre de souffler. C'est une attitude très saine de leur part."

Reconnaissance

L'accréditation décernée à Grande-Vallée est la première pour tout le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Selon Mme Charbonneau, le CLSC est la première institution gaspésienne à faire une demande d'accréditation auprès de l'université de Montréal.

"Nous nous sommes battus pour obtenir cette reconnaissance, relate le docteur Desjardins. Peut-être d'autres institutions de santé n'ont pas la même philosophie."

Officiellement, la Corporation professionnelle des médecins du Québec a accepté, depuis le 30 mars, le CLSC de Grande-Vallée, dont le territoire s'étend de Manche-d'Épée à Saint-Yvon-de-Cloridorme.

Le CLSC avait connu une expérience pilote, il y a deux ans. Trois médecins résidents avaient séjourné un mois chacun.

Grande-Vallée représente un emplacement intéressant pour familiariser les résidents aux problèmes de la pratique de la médecine en milieu éloigné, que ce soit par l'équipement moins sophistiqué souvent que dans les grands centres, que par les types de maladie rencontrés.

"Par notre situation géographique, conclut M. Desjardins, nous sommes entre deux centres: Gaspésie à 65 milles et Sainte-Anne-des-Monts, à 70 milles. Nous organisons ces stages pour les former et pour qu'ils reviennent plus tard."

Nouvel édifice pour loger la bibliothèque à Rimouski

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le maire Philippe Michaud, de Rimouski, a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse qu'il a convoquée à cette fin, que lors d'une séance spéciale tenue lundi dernier, le conseil municipal avait confié à l'architecte Firmin Lepage le soin de préparer les plans et esquisses préliminaires d'une bibliothèque municipale, laquelle devrait être construite d'ici deux ans environ sur l'emplacement situé dans la rue de la Cathédrale, entre le boulevard René Lepage et la rue Saint-Germain.

Selon le maire, le coût du projet se situerait entre \$1,2 et \$1,5 million. Il a ajouté que la ville est propriétaire de

l'emplacement et avait acquis depuis un certain temps l'édifice adjacent à ce terrain.

M. Michaud a réaffirmé sa conviction que l'actuelle bibliothèque municipale, logée dans l'hôtel de ville, était carrément inadéquate, avec ses 3,000 pieds carrés de superficie, alors que les normes établies par le ministère des Affaires culturelles sont de sept dixièmes de pied carré par habitant, soit pour Rimouski, une bibliothèque d'environ 21,000 pieds carrés.

Livrants quelques statistiques sur l'utilisation de la bibliothèque municipale, M. Michaud explique qu'au cours des quatre premiers mois de 1980, la bibliothèque a accueilli 16,381 adultes et 7,221 jeunes, pour un total de 30,400 prêts. Il souligne d'autre

part que les locaux actuels pourraient difficilement assumer le taux de croissance de la bibliothèque, qui dépasse largement les 10 pour 100 annuellement.

Le maire Michaud a souligné d'autre part que ce projet n'avait pas pour conséquence d'accroître le fardeau fiscal des Rimouskois, puisque le ministère des Affaires culturelles du Québec offrait un programme permettant de défrayer 65 pour 100 des coûts de construction et d'achat des terrains, en plus d'une subvention additionnelle de 20 pour 100 sur certains autres frais comme les honoraires pour les plans et esquisses.

M. Michaud a dit d'autre part que le conseil municipal devait prendre les décisions à l'intérieur de certains délais, puisque ce programme du mi-

nistère des Affaires culturelles se terminera en 1983. Le maire a ajouté qu'au cours d'une rencontre avec M. Pierre Matte, du service des bibliothèques au ministère des Affaires culturelles, ce dernier a précisé que le projet devrait être présenté avant le 30 avril 1982, et qu'il était même préférable que la demande soit faite avant le 31 décembre 1981.

Le maire Michaud a dit enfin que le lieu choisi présente le désavantage d'être à construire sur plus d'un étage, mais qu'en revanche, il présente des avantages quant à l'accessibilité. En même temps, l'aménagement du terrain permettra d'élargir sensiblement les rues de la Cathédrale et Saint-Germain à cet endroit qui peut déjà causer certains problèmes de circulation.

Intérêt de 7.75% payé par la Caisse d'entraide Charlevoix

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

POINTE-AU-PIC — Ne pouvant compter, comme au cours des deux dernières années, sur une subvention de la fédération, la Caisse d'entraide économique de Charlevoix devra se contenter de verser un taux de 7.75 pour 100 en intérêts sur le capital social des membres, pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mai dernier.

Tel est en substance ce qu'on pu apprendre une centaine de membres de cette institution réunis en assemblée générale, mardi soir.

La Caisse d'entraide de Charlevoix doit faire face à un épineux problème de liquidité. Ce manque de fonds l'oblige à se tourner vers d'autres institutions financières et à emprunter à fort taux, ce qui grève sérieusement son taux de rendement.

Au cours du dernier exercice financier, c'est donc dire avant le début de la diffusion des reportages du réseau TVA, les membres avaient retiré au-delà de \$1 million sous forme de capital social et de dépôts à terme. Le capital social payé par les membres à la fin de l'exercice 1981 était inférieur à celui de l'exercice précédent. Il en était de même des dépôts à terme.

Au chapitre des revenus, la caisse a enregistré des recettes de 18.8 pour 100 supérieures à l'an dernier, avec \$1.6 million. Par contre, les dépenses se sont accrues de 43.7 pour 100, pour s'élever à \$1.1 million.

Les frais d'administration ont diminué de 3.8 pour 100 par rapport à 1980. Toutefois, les dépenses en intérêt ont presque doublé, passant de \$466,000 à \$839,000. De ce montant, \$560,000 ont été remis aux membres pour leurs dépôts à terme et \$278,000 ont dû être payés à d'autres ins-

titutions pour des emprunts.

Si la caisse de Charlevoix avait pu compter sur une liquidité suffisante, elle n'aurait pas eu besoin de recourir à des emprunts aussi imposants, ce qui aurait eu pour effet de diminuer ses dépenses d'intérêts et d'augmenter son rendement.

Le trop-perçu de 1981 a été de \$419,772, ce qui a permis de verser un intérêt de 7.75 pour 100. L'an dernier,

grâce à une subvention de \$66,000, la caisse avait pu atteindre un rendement de 10 pour 100.

Saignée

La crise de juin a été doublement douloureuse pour l'institution charlevoisienne. En plus d'être assaillie par ses membres à la suite des reportages du réseau TVA, elle a dû faire face à une deuxième crise lorsque son nom a été mentionné comme l'une des cais-

ses à liquider, par un document émanant de la fédération.

Le bilan s'établit maintenant à plus de \$800,000 de demandes de retrait sur le capital social et à \$550,000 sur les dépôts à terme. Quelques membres ont changé dernièrement d'avis, mais si la tendance se maintient, la caisse devra rembourser des qu'elle le pourra pour \$450,000 de capital social.

Vente anniversaire
"1 an"

En remerciement, nous vous offrons
des rabais allant jusqu'à

70%

sur toute la marchandise en magasin

boutique
marie hélène

Place Ste-Foy, Québec
Tél. 653-9297

Miracle Mart

À l'achat de tout appareil 35 mm vos photos-couleur sont à moitié prix pendant un an!

Épargnez jusqu'à \$8000!

Canon AE-1 PROGRAM
AVEC OBJECTIF 50 mm F/1.8

(prix antérieur \$428.88 - épargnez \$80.00)
\$348.88

Plus 1/2 prix sur vos photos-couleur pendant un an!

Canon AE-1

Canon AE-1 avec objectif 50mm F/1.8
\$298.88

avec vos photos couleur à 1/2 prix pendant Un An

Canon SURE SHOT
Canon Sure Shot avec étui

\$188.88

avec vos photos couleur à 1/2 prix pendant Un An.

Canon SURE SHOT

En vente dans tous les magasins Miracle Mart

VOYAGES EN LIBERTÉ

MAINTENANT ouvert
sur la Rive Sud
833-3725

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

les 17, 18 et le dimanche 19 juillet

- les quenelles de saumon
- les ris de veau Trianon
- les pommes duchesses
- les choux de Bruxelles au beurre
- les religieuses des gourmets
- le café

le tout **\$14.95**

27, Ste-Ange, Québec
692-3835

Restaurant La Fleur d'Oranger

46, boul. St-Cyrille ouest

Spécialité:
cuisine tunisienne et libanaise

MENU SPECIAL
LE SOIR, DU 16 AU 19 JUILLET
INCLUSIVEMENT

"MECHOU"
(l'agneau grillé) **\$15.00**

incluant potage aux légumes
pâtisseries orientales
café

— Ouvert maintenant le lundi
— Dîner d'affaires offert
tous les mdis à partir de \$3.95
Réservations: 524-8304

Caisse d'entraide Charlevoix

Un intérêt de 7.75 p.c. pour 1980

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

POINTE-AU-PIC — Ne pouvant compter, comme au cours des deux dernières années, sur une sventon de la fédération, la Caisse d'entraide économique de Charlevoix devra se contenter de verser un taux de 7.75 pour 100 en intérêts sur le capital social des membres, pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mai dernier.

Tel est en substance ce qu'on pu apprendre une centaine de membres de cette institution réunis en assemblée générale, mardi soir.

La Caisse d'entraide de Charlevoix doit faire face à un épineux problème de liquidité. Ce manque de fonds l'oblige à se tourner vers d'au-

tres institutions financières et à emprunter à fort taux, ce qui grève sérieusement son taux de rendement.

Au cours du dernier exercice financier, c'est donc dire avant le début de la diffusion des reportages du réseau TVA, les membres avaient retiré au-delà de \$1 million sous forme de capital social et de dépôts à terme. Le capital social payé par les membres à la fin de l'exercice 1981 était inférieur à celui de l'exercice précédent. Il en était de même des dépôts à terme.

Au chapitre des revenus, la caisse a enregistré des recettes de 18.8 pour 100 supérieures à l'an dernier, avec \$1.6 million. Par contre, les dépenses se sont accrues de 43.7 pour 100, pour s'élever à \$1.1 million.

Les frais d'administration ont diminué de 3.8 pour 100 par rapport à

1980. Toutefois, les dépenses en intérêt ont presque doublé, passant de \$466,000 à \$839,000. De ce montant, \$560,000 ont été remis aux membres pour leurs dépôts à terme et \$278,000 ont dû être payés à d'autres institutions pour des emprunts.

Si la caisse de Charlevoix avait pu compter sur une liquidité suffisante, elle n'aurait pas eu besoin de recourir à des emprunts aussi imposants, ce qui aurait eu pour effet de diminuer ses dépenses d'intérêts et d'augmenter son rendement.

Le trop-perçu de 1981 a été de \$419,772, ce qui a permis de verser un intérêt de 7.75 pour 100. L'an dernier, grâce à une subvention de \$66,000, la caisse avait pu atteindre un rendement de 10 pour 100.

Saignée

La crise de juin a été doublement douloureuse pour l'institution charlevoisienne. En plus d'être assaillie par ses membres à la suite des reportages du réseau TVA, elle a dû faire face à une deuxième crise lorsque son nom a été mentionné comme l'une des caisses à liquider, par un document émanant de la fédération.

Le bilan s'établit maintenant à plus de \$500,000 de demandes de re-

trait sur le capital social et à \$550,000 sur les dépôts à terme. Quelques membres ont changé dernièrement d'avis, mais si la tendance se maintient, la caisse devra rembourser des qu'elle le pourra pour \$450,000 de capital social.

Des mesures coercitives ont été mises de l'avant et quelque \$550,000 de prêts ont été rappelés. On a demandé aux débiteurs un remboursement total, afin de pouvoir honorer les demandes au guichet. On

prévoit qu'il faudra rappeler au minimum pour \$850,000 de prêts pour honorer toutes les demandes.

Pour les administrateurs de l'organisme, la situation est sérieuse sans pour autant être critique. On a mentionné que le rendement pour le mois de juin avait été de plus de 7 pour 100 malgré cette débacle et que de jour en jour la situation s'améliore. Un plan de redressement a été mis sur pied et l'on espère des jours meilleurs pour l'exercice 1982.

Une ancienne école, encore à vendre à Baie-Saint-Paul

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

BAIE-SAINT-PAUL — Se basant sur un bilan pro forma préparé par le maire, M. Roland Bouchard, les autorités de la ville de Baie-Saint-Paul ont convenu que l'acquisition, la rénovation et la gestion de l'ancienne école normale de l'endroit était une aventure trop onéreuse pour les capacités de payer de la municipalité.

Dans une résolution adoptée dernièrement, les édiles indiquent qu'ils refusent que la ville devienne propriétaire de l'ancienne école normale dans le but d'en faire un centre communautaire. Par contre, ils encouragent tout organisme à but non lucratif à en faire l'acquisition et à procéder aux transformations.

Cette dernière partie de la résolution va dans le sens des re-

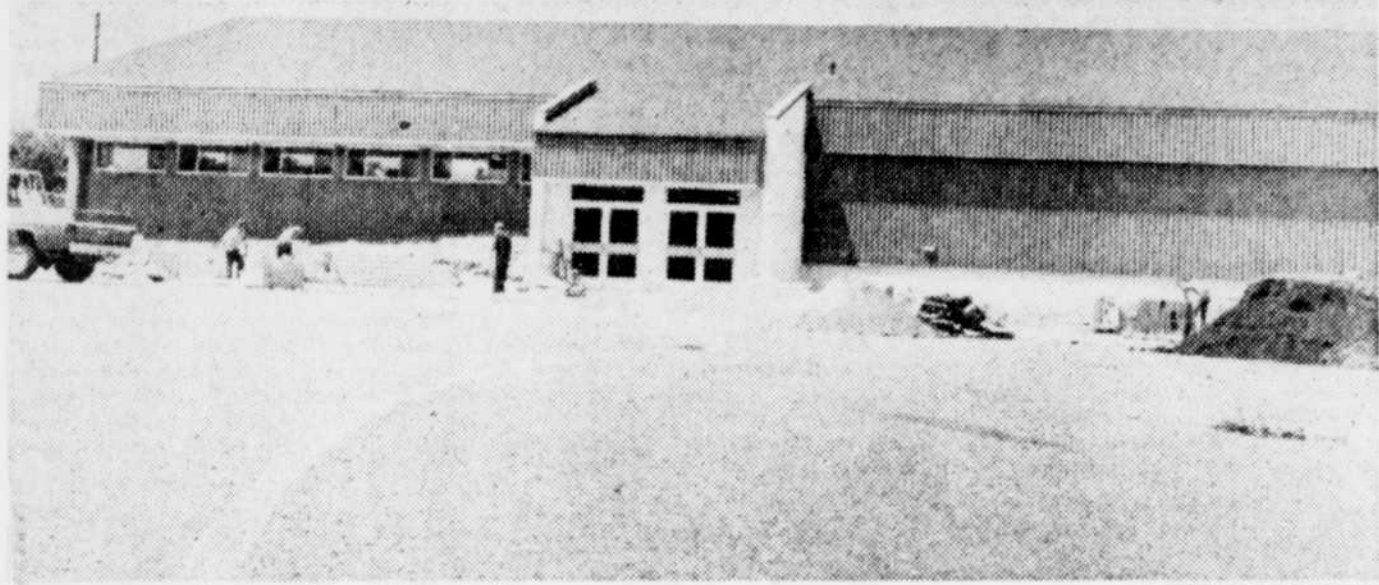
commandations d'une étude préparée par des étudiants de l'UQUAM à la demande du comité ad hoc chargé d'analyser ce projet. Toutefois, les chiffres fournis par le maire Bouchard offrent une distorsion très nette avec ceux remis par le comité, formé de représentants d'organismes du milieu.

Selon l'étude du comité, il en coûterait approximativement \$100,000 pour procéder aux transformations et à l'acquisition du bâtiment. Le maire a pour sa part évalué à \$965,000 ces mêmes coûts.

Au chapitre des revenus de location, les deux études en arrivent encore à des conclusions toutes différentes. Le maire parle d'un revenu annuel de l'ordre de \$15,000 alors que l'autre étude fait état de revenus anticipés de \$4,670 par mois.

Pour le remboursement du capital, des intérêts et pour l'entretien et la gestion du bâtiment, le magistrat a estimé qu'il en coûterait environ \$383,500 par année. Pour rencontrer ces obligations, il faudrait imposer une taxe spéciale de \$0.75 du \$100 d'évaluation. Un propriétaire dont la maison est évaluée à \$30,000 devrait déboursier \$225 par année pour les 10 prochaines années.

Le couvent de Baie-Saint-Paul abritait une école normale. Il a été acquis au cours des années 1970 par Placements Baie-Saint-Paul. Les ateliers protégés du centre hospitalier de Baie-Saint-Paul y ont été aménagés. Toutefois, ces ateliers ont été intégrés à la polyvalente, laissant l'édifice presque vacant, ce qui a amené certains organismes à s'intéresser au bâtiment.



Le nouveau centre des loisirs de Plessisville.

Le Soleil, Fortunat Marcoux

Plessisville risque d'avoir moins d'argent que promis

par Fortunat MARCOUX

PLESSISVILLE — La municipalité ayant reçu une forte indemnité des assureurs, le ministère québécois des Affaires municipales pourrait réduire la subvention de \$200,000 qu'il a promise à la ville de Plessisville, dans les Bois-Francs, pour la reconstruction du centre des loisirs qui avait été incendié en avril 1979.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, le ministère serait hésitant à maintenir l'offre qu'il a faite dans le cadre de son programme d'ai-

de aux équipements communautaires (PAEC), en constatant que le sinistre pourrait rapporter un bénéfice de près de \$100,000 à la municipalité.

Le complexe a été reconstruit sur les mêmes fondations au coût de \$400,000. Les ouvriers sont à achever les travaux d'aménagement à l'extérieur.

La municipalité a touché \$285,000 des compagnies d'assurances à la suite de la destruction de l'édifice qui abritait six allées de quilles dans le soubassement, un gymnase au rez-de-

chaussée et une bibliothèque de 14,500 volumes au premier étage. Les dégâts avaient été évalués à \$450,000.

Le conseil municipal n'a pas reçu encore la subvention promise. Il souhaite que le ministère ne revienne pas sur sa décision, ce qui pourrait lui permettre d'utiliser l'excédent à d'autres fins de loisirs et de compenser ainsi pour la perte de certains équipements qui n'ont pas été intégrés à la nouvelle construction.

Le nouveau complexe abrite des locaux communautaires dans le soubassement et une grande salle dotée de cloisons amovibles au rez-de-chaussée.

Les allées de quilles n'ont pas été reconstruites, tandis que la bibliothèque municipale a été relocalisée dans l'édifice social, l'ancien bureau des postes acquis par la municipalité au coût de \$12,500 en 1958.

Pointe-au-Pic attend près de 200 golfeurs au début de septembre

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

POINTE-AU-PIC — Quelque 200 golfeurs sont attendus au deuxième omnium du Manoir Richelieu qui sera présenté, encore cette année, durant la fin de semaine de la Fête du travail, sur le terrain de l'établissement hôtelier.

C'est ce qu'a annoncé le président de cet événement, le Dr Roger Smith, lors d'une conférence de presse où il a

dévoilé les grandes lignes de ce que serait le tournoi de golf des 5, 6 et 7 septembre prochain.

L'Omnium est réservé aux membres du club de golf du Manoir et aux golfeurs de l'extérieur résidant à l'hôtel. Le nombre d'inscriptions est limité à 200 joueurs et pour cette fin de semaine, la direction du Manoir a mis au point un forfait.

Le tournoi est divisé en trois classes tant chez les dames que chez les hommes. Les deux premiers jours seront consacrés à un tournoi de formule "Medal Play". Pour la deuxième journée, un joueur du club du Manoir se joindra aux trois autres joueurs de l'extérieur et les hommes et les femmes joueront séparément alors que pour la première journée, on pourra former son groupe comme on l'entend.

Un tournoi mixte et un tournoi de "putting" tiendront l'affiche la troisième journée. Si les possibilités techniques le permettent, on a prévu un départ simultané sur tous les tertres.

Des trophées seront remis aux joueurs ayant fourni la meilleure performance brute dans chaque classe. On en remettra aussi aux joueurs ayant compilé le meilleur total brut et net pour les deux premiers jours de la compétition.

Outre les trophées, des prix d'une valeur approximative de \$10,000 seront en jeu.



PRÉVISION D'ARROSAGE DES PELOUSES

Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant une journée, ceci pour les municipalités de Charny et Saint-Romuald.

VOYAGES EN LIBERTÉ
MAINTENANT ouvert sur la Rive Sud 833-3725

RESTAURANT CAFE D'EUROPE
les 17, 18 et 19 dimanche 19 juillet
• les quenelles de saumon
• les ris de veau Trianon
• les pommes duchesses
• les choux de Bruxelles au beurre
• les religieuses des gâteaux
• le café
le tout \$14.95
27, Ste-Ange, Québec 692-3835

Restaurant La Fleur d'Orange
46, boul. St-Cyrille ouest
Spécialité: cuisine tunisienne et libanaise
MENU SPECIAL
LE SOIR, DU 16 AU 19 JUILLET INCLUSIVEMENT
"MECHOU" (l'agneau grillé) \$15.00
incluant potage aux légumes pâtisseries orientales café
— Ouvert maintenant le lundi — Dîner d'affaires offert tous les mardis à partir de \$3.95
Réservations: 524-8304

Miracle Mart

À l'achat de tout appareil 35 mm vos photos-couleur sont à moitié prix pendant un an!

Épargnez jusqu'à \$800!

Jusqu'à 50% de rabais sur le développement et l'impression de vos films pour une année complète (maximum 12 films) à l'achat de tout appareil 35 mm ou tout appareil 110 Vivitar (procédé C-41 seulement).

Canon AE-1
Canon AE-1 avec objectif 50mm F/1.8 \$298⁸⁸
avec vos photos couleur à 1/2 prix pendant Un An

Canon AF35M SURE SHOT
Canon Sure Shot avec étui \$188⁸⁸
avec vos photos couleur à 1/2 prix pendant Un An.

Canon AE-1 PROGRAM
AVEC OBJECTIF 50 mm F/1.8 (prix antérieur \$428.88 - épargnez \$80.00) \$348⁸⁸
Plus 1/2 prix sur vos photos-couleur pendant un an!

• Le Canon le plus facile à utiliser jamais conçu!
• Exposition entièrement automatique en mode "Programme".

En vente dans tous les magasins Miracle Mart

Master Card VISA

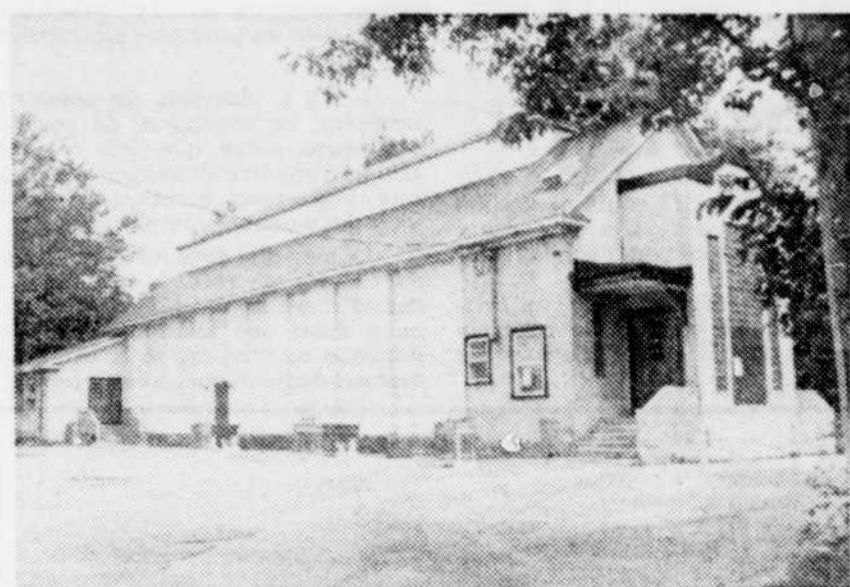
Les USA ont été désarmés pendant 10 minutes, mardi

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan, qui avait modifié son horaire, s'est trouvé séparé pendant 10 minutes mardi soir des codes lui permettant de déclencher une attaque nucléaire, a-t-on appris mercredi auprès de la Maison-Blanche.

M. Reagan s'était rendu, 20 minutes plus tôt que prévu, à un dîner en l'honneur du beau-père de son épouse Nancy, surprenant ainsi une partie de son escorte.

Parmi les "oubliés" se trouvait le commandant Bill Smith, un des officiers chargés de la valise noire contenant les ordres d'attaque nucléaire et qui sont en principe toujours attachés aux pas du président des États-Unis.

à lire



Le théâtre d'été dans Charlevoix

Le cinéma Clarence, à Baie-Saint-Paul, a été transformé en théâtre d'été, cette année. On y affiche la pièce "La reine de la patate". Pointe-au-Pic a aussi un nouveau théâtre cet été, le théâtre "La Riveraine", qui présente, sous la tente, la pièce "Qui est qui?"

page A-11

La CIP vendue au Canadien Pacifique

page B-6



La guerre du saumon

Le conflit se poursuit entre le gouvernement québécois et les Amérindiens au sujet des droits de pêche du saumon. Les Micmacs viennent de demander à Ottawa de nommer un médiateur impartial, qui ne soit pas Québécois, dans cette affaire. En éditorial, Gilles Lesage soutient que Québec doit accepter d'emprunter la voie de la médiation. Cette guerre du saumon soulève un débat passionné auquel LE SOLEIL fait aussi écho, aujourd'hui, dans sa page des lecteurs.

pages A-3, A-6 et A-8

Le pape mystérieusement amputé

ROME (AFP) — Comment le pape a-t-il pu être représenté, sur cartes postales, amputé de la main droite, se demande l'administration

italienne actuellement chargée d'enquêter sur cette affaire à la demande du Saint-Siège, apprend-on de bonne source. Le Vatican avait commandé à l'imprimerie nationale italienne une série de cartes postales représentant Jean-Paul II donnant la bénédiction. Mais sur une grande partie de la commande, mise en circulation le 22 juin dernier, la main de Jean-Paul II a disparu malgré tous les contrôles des services de l'imprimerie nationale et de l'administration postale du Vatican, ajoute-t-on de même source. L'anomalie a été détectée par des collectionneurs qui avaient acheté ces cartes au bureau de poste de la place Saint-Pierre et qui ont alerté le Vatican.

sommaire

Annonces classées	C-4 à C-14
Arts et spectacles	A-10 à A-12
Bandes dessinées	A-4
Bridge	C-13
Carrières et professions	A-15
Décès	C-15
Economie-finances	B-6 et B-7
Feuilleton	A-12
Horoscope	C-12
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	C-4
Mots croisés	C-11
Où aller à Québec	A-12
Page des lecteurs	A-8
Page documentaire	A-7
Patron	C-14
Pierre Champagne	A-12
Sport	B-1 à B-5
Télévision	A-11

météo

Ensoleillé avec passages nuageux à Québec aujourd'hui, ciel variable avec possibilité d'averses dans l'Est; maximum 18 à 24. Demain, beau.

détails, page C-4

SPORT JEUDI

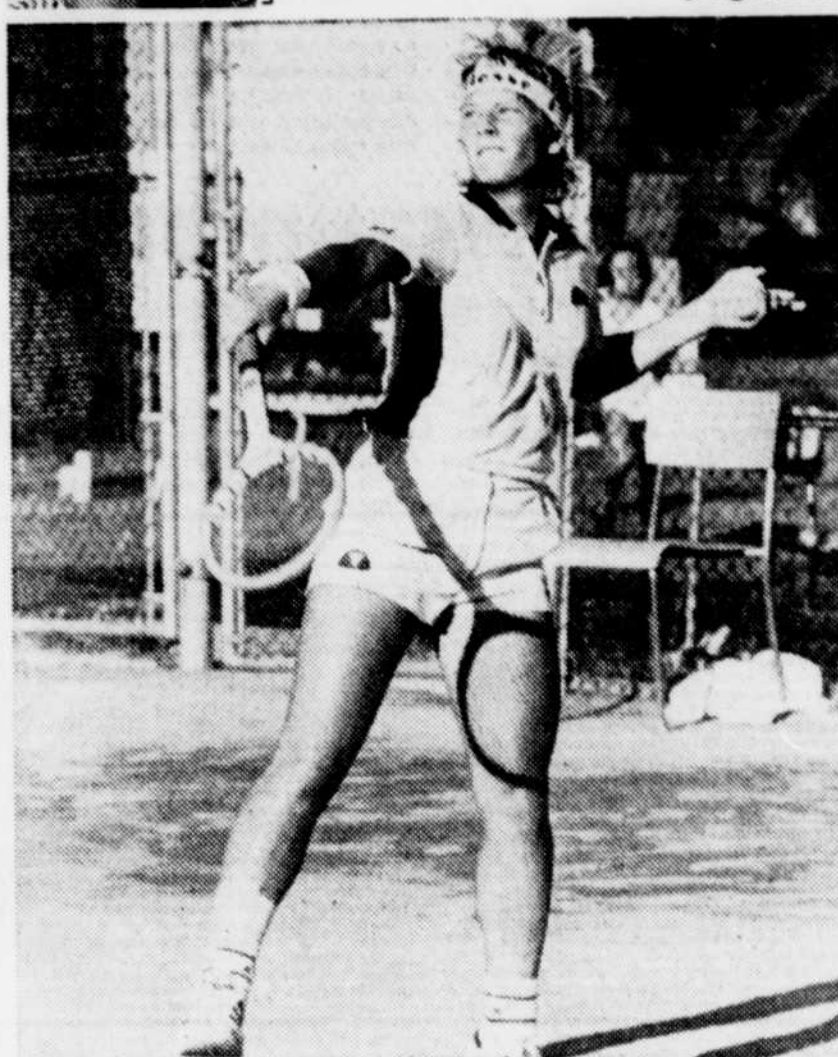
le coin du coureur

L'effort fait les forts...



Conrad Boulet a souvent répété à ses enfants "C'est l'effort qui fait les forts". Un jour, il s'est rendu compte que cette maxime s'appliquait très bien à sa propre situation, celle d'un homme qui, à 50 ans, pesait 195 livres. Deux ans plus tard, il accumule les succès comme coureur de fond.

page B-3



Hélène Pelletier gagne au club Montcalm

page B-1

Médiation aux Postes

Le choix de Gold encourage Johnston

(D'après UPC et PC) — Le président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston, s'est dit "très encouragé", hier, par la nomination du juge en chef de la cour provinciale du Québec, M. Alan B. Gold, comme médiateur dans le conflit postal.

Le président intérimaire de la Commission des relations de travail dans la fonction publique, M. Maurice Cantin, a annoncé la nomination du juge Gold seulement 24 heures après que le Syndicat canadien des postiers eut donné son accord à l'offre de M. Johnston de nommer un médiateur.

"Le nom du juge Gold est très bien connu, c'est un négociateur, un arbitre et un médiateur habile et expérimenté", a déclaré M. Johnston aux journalistes.

"Je suis convaincu que le syndicat est aussi satisfait", a-t-il dit.

M. Cantin qui avait auparavant rencontré les deux parties hier, a noté que celles-ci s'étaient entendues sur la nomination de M. Gold et qu'elles doivent le rencontrer demain. Le juge se trouve actuellement à l'extérieur du pays.

On s'attend à ce que le juge Gold rencontre les deux parties ensemble à 14h demain, puis séparément par la suite.

Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, a également bien accueilli la nomination de M. Gold, mais a ajouté qu'il ne reviendrait pas sur sa décision d'empêcher l'ajournement du Parlement jusqu'à ce qu'il y ait une indication que la grève pourrait prendre fin sans forcer le retour au travail des 23,000 postiers, par une loi spéciale.

"Je crois que le Parlement se doit de demeurer ici et de surveiller l'évolution de la médiation", a déclaré M. Clark aux journalistes. "J'ai l'intention d'y voir".

Quant à lui, le président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot, a déclaré que même si un médiateur a été nommé, les postiers s'accrocheront à leur demande "minimum" que le gouvernement accepte le rapport du conseil de conciliation.

Piquetage
D'autre part, un porte-parole du syndicat a fait savoir que des tr-

(Suite à la page A2, 3e col.)

☐ autres textes en page A-15

Le juge Alan B. Gold

PC

Les installations septiques polluantes vont disparaître

par Raymond GAGNE
(envoyé spécial du Soleil)

MONTREAL — Toutes les installations septiques existantes reconnues comme agents de pollution devront être remplacées dès l'entrée en vigueur du règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux usées des résidences isolées (non reliées à un réseau d'égout).

C'est l'un des points majeurs qui ressort des explications que le ministre Marcel Léger donnait, hier à Montréal, au cours d'une conférence

de presse. Le ministre de l'Environnement rendait publics les principaux aspects de la nouvelle réglementation à laquelle seront assujettis, dès sa publication dans la Gazette officielle, toutes les municipalités du Québec et tous les propriétaires actuels et futurs d'habitations non reliées à un réseau d'égout.

Le nouveau règlement, adopté par le Conseil des ministres, le jeudi 9 juillet, impose de nouvelles normes en matière d'installations septiques. Il impose également aux mu-

nicipalités, qu'elles possèdent ou non un règlement de zonage et de construction, l'obligation d'émettre ou de refuser un permis de construction lorsqu'un contribuable désire construire une habitation qui ne peut être reliée à un réseau d'égout.

Il impose aussi aux corporations municipales l'obligation de se pourvoir des services d'un ou de plusieurs inspecteurs municipaux que ceux-ci aient à travailler à temps plein ou à temps partiel.

D'autre part le nouveau règlement remplace tout règlement mu-

nicipal existant ayant trait aux installations septiques. Au moins 426 municipalités possèdent actuellement une telle réglementation.

L'entrée en vigueur du nouveau règlement de portée nationale amènera de plus quelques centaines de municipalités à mettre de côté des chapitres de certains de leurs règlements relatifs au zonage, à la construction ou aux nuisances.

Les délais
Un délai est accordé à certaines (Suite à la page A2, 1re col.)

Gierek chassé des rangs par les délégués au congrès du POUP

VARSOVIE (d'après AFP et UPI) — Le Parti ouvrier unifié polonais (POUP), a décidé d'en finir définitivement sur le plan politique avec l'ancien premier secrétaire Edward Gierek et six de ses anciens collaborateurs les plus proches, tenus personnellement responsables du chaos économique, politique et social que connaît la Pologne.

Dans une résolution adoptée à une écrasante majorité, tard hier soir, les quelque 2,000 délégués au 9e congrès extraordinaire du POUP ont exclu des rangs du parti, outre M. Gierek, MM. Edward Babuch, Jan Szydlak, Tadeusz Pyka, Zdzislaw Zandarowski, Jerzy Lukaszewicz et Zozislaw Grudzien, tous anciens membres des instances suprêmes du parti.

Ce faisant, ils n'ont fait qu'accélérer un processus qui avait été engagé lors du 12e plénum et qui prévoyait de s'en remettre à la commission de contrôle du parti pour décider de l'opportunité d'exclure du POUP les sept anciens dirigeants. Ceux-ci avaient été révoqués de leurs hautes fonctions lors du 6e plénum du 5 septembre 1980. Ils avaient été par la suite exclus du comité central.

Le processus n'est pas terminé pour autant. D'une part, certains des sept exclus pourraient faire face ultérieurement à des poursuites judiciaires. M. Gierek notamment, qui est accusé d'avoir acquis dans des conditions douteuses la maison qu'il habite à Katowice.

D'autre part, l'enquête sur les responsabilités des anciens dirigeants dans la crise actuelle qui avait été confiée à une commission présidée par M. Tadeusz Grabski, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, sera poursuivie.

(Suite à la page A2, 1re col.)



Edward GIEREK

AP



Le Soleil, Roland Marcoux

Frédéric Dorion meurt à 82 ans

(D'après LE SOLEIL et PC) — L'ex-juge en chef de la cour supérieure du Québec, M. Frédéric Dorion, auteur du rapport qui porte son nom sur la corruption au sein du gouvernement fédéral, est décédé, hier matin à Québec, à l'âge de 82 ans.

M. Dorion avait été élu sous la bannière indépendante à la Chambre des communes où il a siégé de 1942 à 1948 comme représentant de la circonscription de Charlevoix-Saguenay.

Son fils, le juge Guy Dorion, de la cour provinciale et président du tribunal d'expropriation du Québec, a rappelé, hier, au SOLEIL, que Frédéric Dorion s'était fait remarquer par son nationalisme québécois et canadien et qu'il était animé d'une foi très vive, mais sans mièvrerie, une "foi de charbonnier".

(Suite à la page A2, 1re col.)

Commission Dorion

M. Dorion a été surtout connu à l'extérieur de la province pour son travail au sein de la commission d'enquête qu'il a présidée sur les accusations de corruption por-

Les lacs sont pollués par 200 millions de gallons d'eaux usées

par Raymond GAGNE

MONTREAL — Le ministère de l'Environnement considère que les 400.000 résidences isolées (non reliées à un réseau d'égout) existantes au Québec déversent, chaque jour, dans le sol des régions rurales et touristiques au moins 200 millions de gallons d'eaux usées.

C'est ce que le ministre Marcel Léger a déclaré, hier à Montréal, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a rendu publiques les modalités de la nouvelle réglementation sur les installations septiques.

"A cause de l'augmentation des activités de plein air, a dit le ministre, le nombre d'usagers des lacs et cours d'eau ainsi que les facilités d'hébergement ont augmenté très ra-

pidement depuis les 20 dernières années dans les régions non urbaines."

"Ce phénomène s'est traduit par une augmentation rapide de la quantité d'eaux usées déversées dans les lacs et cours d'eau des régions touristiques et rurales. Le ministère de l'Environnement estime à 200 millions de gallons la quantité d'eau d'égout déversée quotidiennement dans ces régions."

Le chiffre avancé par le ministre Léger multiplie par quatre celui qui avait été estimé au cours du dernier congrès de l'Association québécoise des techniques de l'eau à l'occasion duquel on avait parlé de 45 millions de gallons.

Du même coup, il permet de réaliser que le phénomène de la pollution dans les régions rurales est plus sérieux qu'on l'avait imaginé en certains milieux.

Léger considère la villégiature comme une industrie importante

par Raymond GAGNE

MONTREAL — Pour la première fois, au Québec, un ministre du gouvernement reconnaît publiquement l'importance de la villégiature et la situe parmi les industries qui génèrent le plus de revenus.

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait, hier, à ses bureaux de Montréal, le ministre de l'Environnement, Marcel Léger, a en effet décrit la villégiature au Québec comme étant "une industrie" dont l'impact économique est important.

"De récentes études, de dire le ministre, tendent à démontrer que l'impact économique de l'industrie de

la villégiature sur les agglomérations de ces régions se chiffrent à environ 1 milliard 500 millions de dollars."

M. Léger venait de souligner que l'industrie de la villégiature était la plus menacée par la pollution des eaux des régions touristiques et rurales du Québec.

C'était là l'une des principales raisons qui justifiaient le gouvernement du Québec de promulguer une nouvelle réglementation établissant des normes sévères quant à l'usage futur des installations septiques pour les 400.000 habitations existantes et non reliées à un réseau d'égout et celles qui seront construites dans l'avenir.

Les installations... (Suite de la première page)

municipalités et à certains propriétaires de terrains par le nouveau règlement.

Ainsi, les municipalités qui n'ont pas encore acquis les services d'un inspecteur municipal de l'environnement auront jusqu'au 1er janvier 1983 pour combler cette lacune.

D'autre part, tout propriétaire de terrain acquis avant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation pourra y construire une habitation isolée, même si ce terrain n'est pas conforme aux normes édictées par le nouveau règlement et même si le contribuable doit avoir recours à une installation septique d'exception, par exemple, à une vidange périodique.

Ce propriétaire jouira de ce droit jusqu'au 1er janvier 1983, après quoi, aucune mesure d'exception ne sera permise. Encore faudra-t-il toutefois que l'exercice de ce droit ne soit pas en contradiction avec les normes déterminées dans la réglementation municipale là où elle existait avant l'entrée en vigueur du règlement provincial.

Autres points

L'administration de la nouvelle réglementation sera immédiatement

prise en charge par les municipalités qui possèdent déjà un règlement relatif aux installations septiques. Elles sont 426.

Pour le millier d'autres, il leur sera accordé jusqu'au 1er janvier 1983 pour s'acquiescer de cette responsabilité. D'ici là, c'est le ministère de l'Environnement qui suppléera.

En ce qui a trait aux résidences isolées existantes, leur propriétaire sera exempté de tout changement si elles ne sont pas source de pollution et ce, même si elles ne sont pas conformes aux normes édictées dans la nouvelle réglementation. Ces installations bénéficieront alors de la cote "A".

Toutes les installations de cote "B" ou "C", c'est-à-dire reconnues comme agents polluants, devront, dès l'entrée en vigueur de la réglementation, être remplacées par des installations non polluantes.

La nouvelle réglementation dont le ministre Marcel Léger a expliqué, hier à Montréal, les principaux aspects, affectera plus de 1.400 municipalités et au-delà de 400.000 propriétaires de résidences isolées dans ce qui est considéré comme étant le territoire rural du Québec.

Gierek chassé... (Suite de la première page)

Mais c'est la commission de contrôle nouvellement élue par le congrès qui en aura la charge. M. Grabski s'étant au yeux de certains, montré trop timoré dans ses conclusions.

Un événement

L'exclusion du parti d'un ancien premier secrétaire comme M. Gierek, qui a été pendant dix ans le patron incontesté du POU, constitue un événement dans l'histoire du communisme mondial. Le dernier cas semblable, mais dans des circonstances bien différentes, remonte à près de dix ans en arrière, quand le héros du "printemps de Prague", M. Alexandre Dubcek, renversé par les chars soviétiques avait par la suite été exclu de son parti.

Ce rebondissement inattendu du

9e congrès dont la direction Polonaise avait souhaité qu'il ne revienne plus sur les responsabilités des anciens dirigeants et se tourne vers l'avenir, prouve que la base du parti ne se laisse pas manoeuvrer et qu'elle entend prendre des gages en ce qui concerne le "renouveau".

Le sort de M. Gierek et de ses anciens collaborateurs constitue en effet un précédent dans l'histoire du parti polonais et un sérieux avertissement pour les dirigeants à venir qui en auront gardé la mémoire.

L'examen du rapport de la "commission Grabski", qui n'aurait dû être qu'une simple formalité avant l'élection des candidats aux 200 sièges à pourvoir dans le nouveau comité central, a occupé toute la session à huis clos du congrès.

Frédéric Dorion... (Suite de la première page)

tées contre des adjoints ministériels au gouvernement fédéral. Une des conclusions de cette étude portait sur Lucien Rivard, un individu recherché par les autorités américaines dans une affaire de trafic de drogue.

Le rapport, paru en 1965, en arrivait à la conclusion qu'on avait offert \$200.000 à Raymond Denis, aide du ministre de l'Immigration de l'époque, René Tremblay, pour obtenir la libération du prévenu Rivard.

Le député libéral Guy Rouleau, alors assistant du premier ministre Lester Pearson, avait été accusé d'avoir tenté d'utiliser son influence pour faire libérer Rivard.

Le rapport critiquait un certain nombre d'aides ministériels ainsi que le ministre de la Justice Guy Favreau qui devait démissionner par la suite.

Né à Saint-Joseph

Frédéric Dorion est né à Saint-Joseph de Lévis le 23 août 1898. Il a fait ses études au collège de Charlebourg, au séminaire de Québec

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

641-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30 Samedi: 9h00 à 13h00

641-3233

RENSEIGNEMENTS

641-3394

REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

Le choix... (Suite de la première page)

vailleurs avaient dressé des lignes de piquetage à l'aéroport international de Saint-Jean et devant les locaux des services privés de courrier embauchés par le ministère des Postes pour faire la livraison du courrier de certains clients de grandes villes.

"Jusqu'à maintenant, seul Saint-Jean a été affecté mais vous pouvez vous attendre à ce que d'autres aéroports le soient", a déclaré le porte-parole. "Mais je ne puis pas dire où d'autres lignes de piquetage seront dressées".

On rapportait également que des postiers faisaient du piquetage devant les locaux d'entreprises de Vancouver.

Montréal

Pendant ce temps, à Montréal, le président du syndicat des postiers, M. Marcel Perreault, a dénoncé les agissements du ministère des Postes dans le conflit.

M. Perreault a évoqué l'absence du ministre André Ouellet dans les négociations, le refus patronal de considérer le rapport de conciliation et la mise en place d'un service postal parallèle.

A ce sujet, le syndicat a notamment invité les messageries à abandonner leur collaboration avec le ministère des Postes.

De plus, il considère que la nomination du médiateur Alan Gold dans le conflit n'apportera rien de neuf si le gouvernement ne change pas d'attitude.

Par ailleurs, le syndicat des postiers de la région de Montréal n'a pas l'intention pour l'instant de faire du piquetage devant les bureaux fédéraux et les aéroports de la région montréalaise.

M. Perreault a aussi soutenu que des cadres, toujours payés par le ministère, travaillent dans des bureaux de messageries privées pour maintenir le service postal prioritaire.

Il a affirmé que des piqueteurs à l'extérieur du bureau de l'aéroport de Dorval ont identifié au moins cinq employés cadres du ministère en train de surveiller le déchargement de sacs de courrier de camions dans un entrepôt voisin, appartenant à la firme G.M. Patry.

Enfin, la directrice générale de l'Association canadienne des éditeurs de magazines, Mme Sherrill Cheda, a déclaré, hier, que plusieurs de ses membres pourraient déclarer faillite si la grève des postes se poursuit jusqu'à l'automne.

Il appert que jusqu'à 20 pour 100 des 173 membres de l'association feraient ainsi face à des graves difficultés.

Selon Mme Cheda, la grève affecte ceux-ci de deux façons: d'abord à cause de perte de revenus d'annonces qui paient sur réception et aussi à cause des revenus d'abonnements qui ne parviennent plus aux magazines.

Après le saumon, le hareng

CARAQUET, N.-B. (PC) — Après la pêche au saumon, c'est la pêche au hareng qui suscite des mécontentements au pays.

Dans un message adressé au ministre fédéral des Pêches et Océans, l'Association des pêcheurs du golfe Saint-Laurent s'inquiète de la ré-

duction des contingentements pour la pêche au hareng imposée par le gouvernement fédéral pour la saison automnale.

Ces quotas sont de 12.000 tonnes pour la pêche côtière et de 3.000 pour les pêcheurs hauturiers.

L'Association réclame une réu-

La Chambre de commerce exprime ses desiderata

OTTAWA (PC) — La Chambre de commerce du Canada fait savoir dès maintenant ce qu'elle désire et ne désire pas dans le prochain budget.

Elle ne veut pas de hausse de taxes ni de contrôle des prix, selon le mémoire qu'elle présente aujourd'hui aux ministres des Finances et du Revenu, MM. Allan MacEachen et William Rompkey.

Mais elle veut que soit maintenue l'indexation de l'impôt sur le revenu et qu'elle soit étendue aux revenus des sociétés et que le monde des affaires obtienne d'autres allègements fiscaux.

M. MacEachen a déjà annoncé qu'il projetait de présenter son prochain budget à l'automne, probablement en octobre.

L'impôt sur le revenu de même que les rentes et la sécurité sociale sont actuellement indexées à l'inflation ou ajustées.

La Chambre trouve "peu scrupuleux" de la part du gouvernement de revenir à un système qui enlève proportionnellement une plus grande part du revenu du contribuable grâce à l'inflation.

Le mémoire contredit une prétention du gouvernement que les impôts seraient moins élevés au Canada qu'aux États-Unis.

La Chambre déplore le déficit budgétaire mais reconnaît que certaines de ses recommandations pourraient être ajournées à cause de ce déficit.

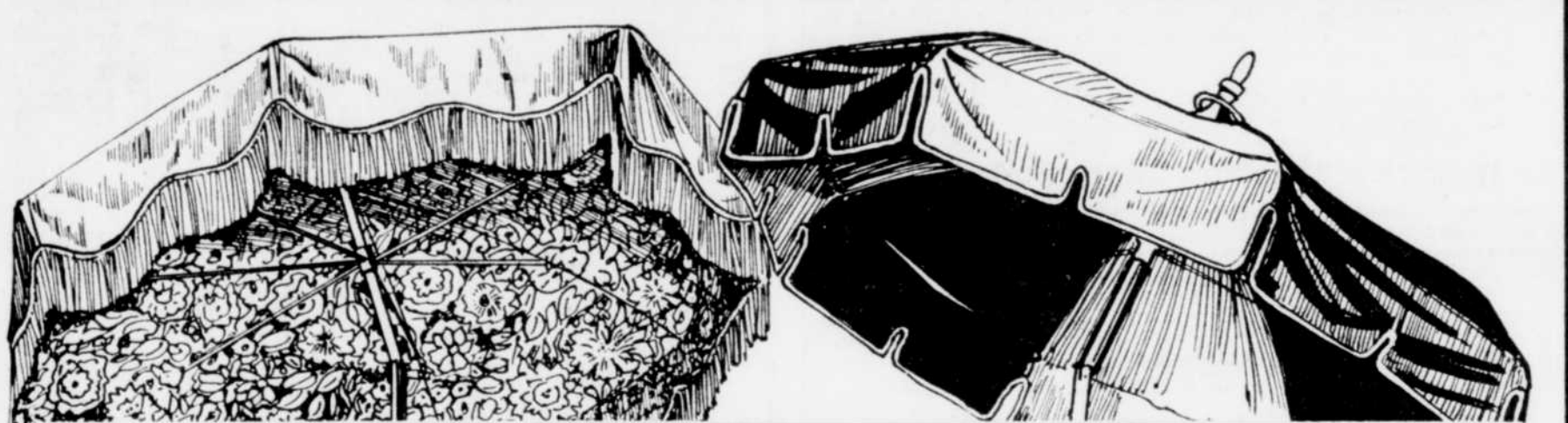
Le mémoire soutient qu'il est possible de couper encore beaucoup de dépenses dans les domaines de l'énergie, de la sécurité sociale et de la péréquation.

Il demande cependant au gouvernement de maintenir le niveau de santé des citoyens et de fournir des fonds pour l'enseignement post-secondaire.

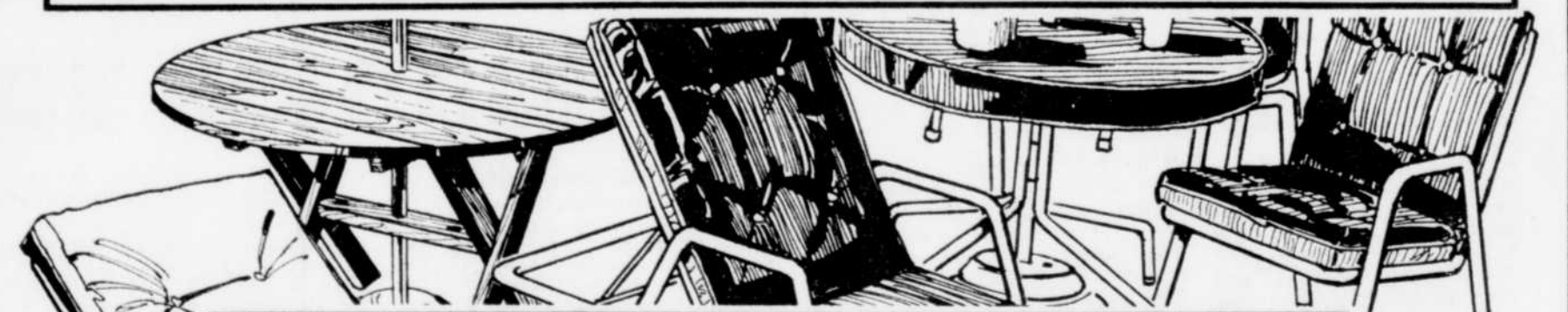
L'"inacceptable" lenteur de l'augmentation des prix du pétrole contribue énormément au déficit à cause de la subvention aux importations. La Chambre demande que l'on se rapproche de plus en plus du prix mondial, que l'on s'occupe davantage de conservation et que l'on résolve le conflit avec les provinces productrices de pétrole.

Il n'y a plus lieu, dit encore le mémoire, de s'emparer de sociétés étrangères parce que cela n'ajoute rien aux approvisionnements, conduit aux inénergies bureaucratiques et viole des ententes internationales.

Le mémoire demande à la Banque du Canada de réduire davantage la masse monétaire. La Chambre souhaite aussi une sorte de plan économique de cinq ans à la place des mesures économiques à court terme.



LIQUIDATION

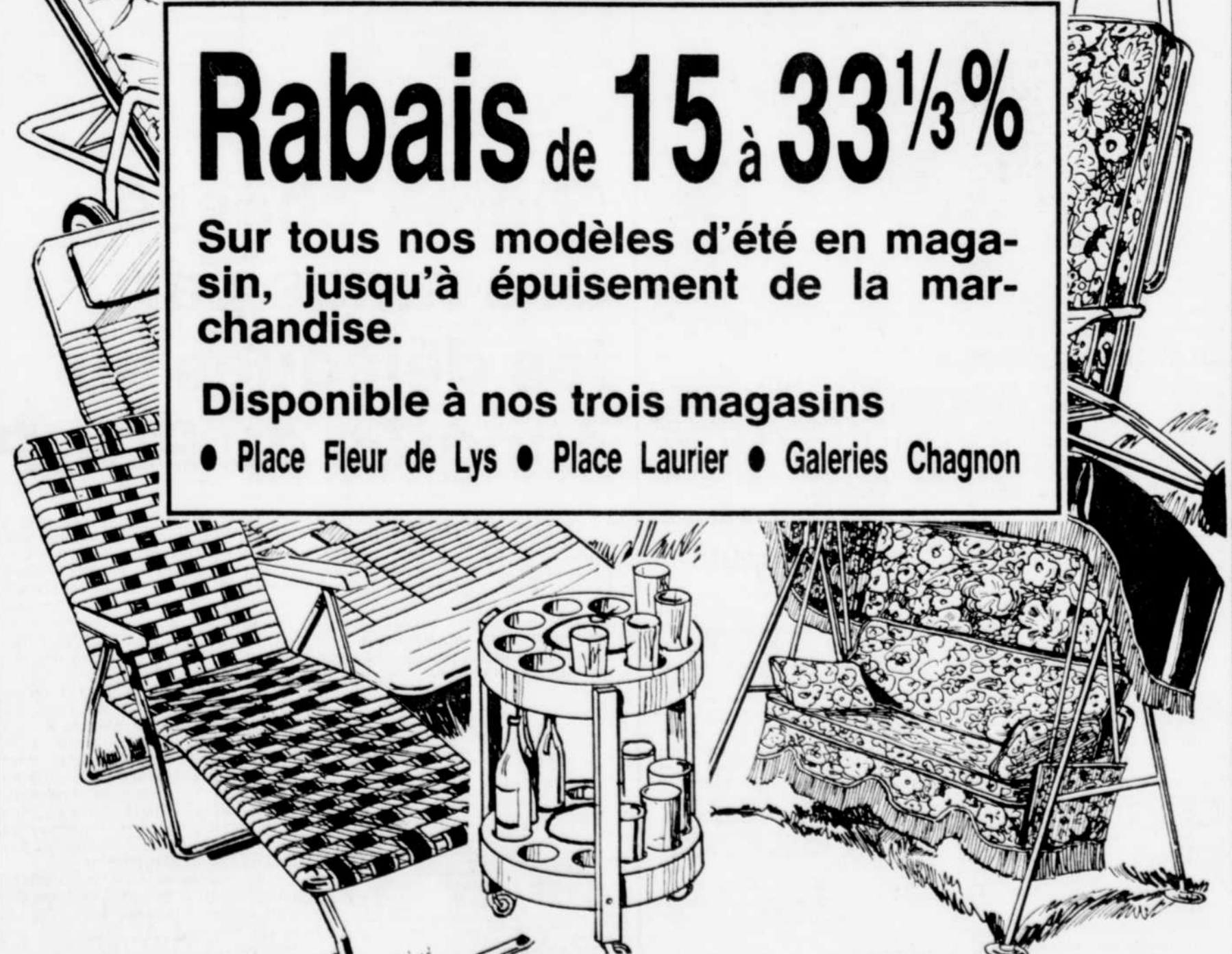


Rabais de 15 à 33 1/3 %

Sur tous nos modèles d'été en magasin, jusqu'à épuisement de la marchandise.

Disponible à nos trois magasins

• Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon



Les mentions "Reg." ou "état." de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9:30 à 17:30 du lundi au mercredi, de 9:30 à 21:00 le jeudi et le vendredi de 9:00 à 17:00 le samedi. Venez sur place. • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures, 529-9811

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée

LOTO-SELECT
2-0-9-7
LA QUOTIDIENNE
(tirage de mercredi)
9-4-5
Informations: 643-8990

Paquet-Syndicat: représailles des employés

par Jean-Charles GRENIER
Les employés syndiqués (CSN) de Paquet-Syndicat ont entrepris, hier soir, de régler leurs comptes avec les intervenants dans la mise en faillite de l'entreprise s'en prenant tour à tour à la Banque nationale, à la Fédération des caisses d'épargne économique, à la Sun Life, de même qu'au Parti québécois.

Les quelque 200 syndiqués, présents à l'assemblée générale d'hier soir à l'édifice de la CSN sur le boulevard Charest à Québec, ont en effet adopté une proposition dénonçant la Banque nationale et la Fédération des caisses d'épargne économique dont les mandataires assurent la gestion de l'entreprise depuis sa prise en main par ces créanciers garantis.

Les employés, qui ne se sont pas gênés pour parler de vol, ont donc décidé de boycotter ces deux institutions financières. La première application concrète de ce boycottage pour les employés consistera à laisser une somme minimale dans leur compte à la Banque nationale. Les employés, qui touchent leur paie directement à la Banque nationale depuis la prise en main de l'entreprise par les créanciers garantis, doivent donc, aujourd'hui, toucher leur salaire et n'en laisser qu'une faible partie dans leur compte bancaire.

Ils ont aussi décidé de cesser, en tant qu'individu, leurs relations d'affaires avec la Fédération des caisses d'épargne économique si cela était leur cas.

Salaire coupé
Les employés syndiqués à la CSN de Paquet-Syndicat ont adopté ces positions après avoir appris que les mandataires des créanciers garantis avaient prélevé sur leur chèque de paie leurs cotisations au régime de fonds de pension de l'entreprise, mais n'avaient pas versé au fonds les sommes retenues durant la période allant du 1er avril au 15 mai dernier ce qui représente un montant d'un peu plus de \$14,000.

Sun Life
Quant à la Sun Life, elle a subi les foudres des syndiqués lorsque ceux-ci ont appris de la bouche de leur présidente Louise Parent, qu'elle n'avait pas répondu à l'invitation qui lui était faite de déléguer un représentant à l'assemblée syndicale d'hier soir afin d'expliquer aux travailleurs leurs droits et les avantages du régime d'assurance-groupe.

Comme toute réponse à l'invitation des syndiqués, la Sun Life, selon l'anecdote rapportée par la présidente Louise Parent, n'a pas trouvé mieux que de l'inviter, elle et quelques-uns des porte-parole syndiqués, à dîner en compagnie d'un M. Nolin afin de leur faire savoir que la compagnie d'assurances était à la recherche d'agents à la suite d'un projet d'expansion dans la région de Québec.

Les mandataires, depuis ce temps, ont aussi fait défaut de verser à la Sun Life une somme de quelque \$43,000 aux fins de primes au régime d'assurance-groupe. Pourtant, les cotisations des employés sont toujours prélevées.

Les syndiqués s'estiment "volés". Les mandataires, depuis ce temps, ont aussi fait défaut de verser à la Sun Life une somme de quelque \$43,000 aux fins de primes au régime d'assurance-groupe. Pourtant, les cotisations des employés sont toujours prélevées.

Les Iles ont enfin trouvé un chirurgien

par Michel CORBEIL
ILES DE LA MADELEINE — Un chirurgien s'établira sous peu en permanence aux Iles de la Madeleine. Le centre de santé de l'hipel, situé à Cap-aux-Meules, a finalement résolu le problème d'assurer la présence permanente d'un chirurgien aux Iles, a annoncé, hier, le directeur général de l'établissement de santé, M. Joseph-Marie Abgrall.

"Nous avons trouvé un excellent chirurgien, a laissé entendre M. Abgrall. Il a signé une entente valide pour deux ans avec le centre de l'hipel."

Conformément à l'entente actuelle entre le ministère des Affaires sociales (MAS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le chirurgien se verra accorder 25 vacations pour sept jours, à raison de \$2,875 par semaine.

Le contrat comporte une clause stipulant que si la FMSQ négocie de meilleures conditions avec le MAS, l'entente sera rajustée. Le médecin spécialiste sera en poste vers le 20 août.

M. Abgrall s'est rendu à Québec, lundi, pour la signature du contrat. Une copie de l'entente a été achevée, hier, à la Fédération des médecins spécialistes. "Habituellement, nous devons les contacter avant la signature. Compte tenu de l'urgence de la situation, nous avons signé tout de suite", explique M. Abgrall.

De plus, informe-t-il, deux "jeunes chirurgiens" de Québec ont accepté de nous dépanner au besoin. Lorsque notre chirurgien prendra des vacances ou lorsqu'il participera à des congrès, ces chirurgiens seront utiles.

Catastrophe évitée
En avril, les Madelinots avaient été une dizaine de jours sans chirurgien. Jugeant qu'ils étaient sous-payés, les médecins chirurgiens provenant de la région de Montréal ont cessé de venir aux Iles.

"C'est là que s'est produite la fameuse crise", rappelle M. Abgrall. Une entente temporaire fut alors intervenue avec le Montreal General Hospital.

L'ambassade aide peu les Québécois détenus au Pérou

par Pierre ASSELIN
L'inefficacité et le manque de services dispensés par l'ambassade canadienne au Pérou ont été considérablement retardés dans le rapatriement ou seulement l'amélioration du sort des Québécois détenus là-bas.

MM. Yvon Gallant et Roger Whittom, envoyés par les familles des détenus au Pérou, ont tracé ce tableau plutôt négatif de la situation à leur retour d'un séjour d'une quinzaine de jours où ils ont établi des contacts et étudié les possibilités d'aide.

"A plusieurs niveaux, il se trouve des responsables pleins de bonne volonté, mais pour toutes sortes de raisons, le travail est toujours ralenti ou ne se fait tout simplement pas", a déclaré Yvon Gallant, coordonnateur du Groupe pour la défense des droits des détenus de Québec (GDDDDQ).

En théorie, un traité signé conjointement par le Canada et le Pérou assure le rapatriement des Canadiens afin qu'ils purgent, s'ils le désirent, leur peine au Canada. Ce traité n'est pourtant pas appliqué puisque aucun Canadien n'a encore été ramené grâce à lui.

Plusieurs cas inquiètent encore les émissaires ainsi que les familles: une détenue disparue pendant huit heures, des menaces de mort et rien n'indique que les Québécois sortent de prison si les pressions cessent.

Cinq d'entre eux sont déjà sortis depuis deux ou trois mois, mais malgré des promesses, déplorent les envoyés, rien n'a visiblement été mis en branle pour accélérer un processus beaucoup trop lent. Près d'une trentaine de Québécois y sont toujours.

A l'ambassade canadienne, personne n'est officiellement en charge des détenus. Le poste de consul est actuellement vacant et c'est le vice-consul, M. Colin Fabro, qui en a actuellement la responsabilité.

Le gouvernement canadien lancera lors du sommet économique d'Ottawa une vaste action psychologique destinée à sensibiliser les Américains au problème des pluies acides. Des manifestants ont profité de la présentation des lettres de créance du nouvel ambassadeur des USA, hier, pour le dire: "Arrêtez les pluies acides".

Les Micmacs demandent à Ottawa de leur trouver un médiateur

(O'après PC) — Les Indiens micmacs du Québec ont demandé à Ottawa de leur trouver un médiateur impartial afin de chercher un terrain d'entente dans le différend sans cesse croissant entre le gouvernement provincial et les groupes d'autocritiques.

"Maudits sauvages." Un autre: "S'il faut tuer, tuons. Suivons les ordres."

Le pêcheur Randy Morrison soutient qu'on l'a menotté et battu et qu'on lui a volé son couteau de pêche.

Adrian Metallic, 26 ans, un épileptique, dit qu'il a été battu jusqu'à en perdre conscience, alors qu'il n'était sur les lieux qu'en spectateur, mais qu'il a fui quand la police s'est approchée.

Le chef de la tribu de Restigouche, Alphonse Metallic, a déclaré après la conférence de presse que des accusations seront portées contre la Sûreté provinciale à la suite des descentes.

D'après le rapport de la FNI, le deuxième raid, le 20 juin, a été moins violent, personne n'a été blessé malgré l'usage de bombes lacrymogènes "en direction du quai où plusieurs Indiens étaient assis bien tranquilles".

Enquête
D'autre part, une enquête de la Fraternité nationale des Indiens indique qu'il y a eu des brutalités policières et des menaces de mort lors du raid chez les Micmacs pêcheurs de saumon, à Restigouche.

Déficit
Par ailleurs, une étude du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche démontre que plusieurs rivières à saumon de la péninsule gaspésienne, notamment celles de la région de Restigouche, accusent un déficit important dans leur population de salmonides.

Ces données contredisent des informations obtenues par Radio-Canada voulant que les rivières de la Gaspésie ne soient plus menacées puisque le nord de poissons géniteurs serait passé, en quelques années, de 4,000 à 20,000.

Cette nouvelle avait d'ailleurs fait sursauter les autorités du ministère qui, depuis le début du conflit, justifient leurs interventions à Restigouche par la nécessité de protéger une espèce menacée.

Une étude des biologistes du ministère traitant de la reprise éventuelle de la pêche commerciale du saumon établit des prévisions des surplus et déficits (exprimés en kilogrammes) sur toutes les rivières de la Gaspésie.

Dans la région de Restigouche, le rapport affirme que la rivière Matapédia va encaisser, en 1981, un déficit de 1,198 kilogrammes de saumons, tandis que celui de la Patapédia sera de 2,804 kilos.

Cette étude ne contient pas de données sur la rivière Restigouche, car elle est située sur la frontière du Nouveau-Brunswick, mais un tableau remis récemment aux journalistes évalue cependant qu'il manque entre 3,000 et 4,000 saumons dans la Restigouche.

NOUVELLE CLINIQUE MEDICALE A GIFFARD




Dr Diane Morin
Les docteurs Diane Morin et Michel Robitaille sont heureux d'annoncer à la population de Beauport l'ouverture de la CLINIQUE MEDICALE GIFFARD le 20 juillet 1981.

La Clinique est située au 3291, Chemin Royal à Giffard. Les docteurs Morin et Robitaille offrent leurs services professionnels en médecine générale et obstétrique.

Visites à domicile, consultation avec ou sans rendez-vous.
Lundi au vendredi de 9:00 à 17:00h.
Mardi et jeudi soir de 19:00 à 22:00h.
Tél.: 663-6345

CORRECTION
Dans notre appel d'offres publié le lundi 13 juillet, on page A-12 de ce journal, vous auriez dû lire:
Un dépôt de \$25.00
(au lieu de \$25.000)
Ville de Sainte-Foy

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de
RADIO SHACK
INSERE DANS CETTE EDITION

PAPIER PEINT

Vous avez bien lu, chez Rochette nous vendons du papier peint... et aussi une gamme complète de revêtement mural.

ÉMILIE ROCHETTE
La maison du tapis à Québec
555, de la Couronne
529-4164
AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

Vente fin de saison
sur nos vêtements printemps-été 1981
Epargnez jusqu'à **50%**

boutique Au Printemps
Place Laurier, Sainte-Foy
Tél.: 653-0534

CONDOMINIUM Les Mas de Boischatel



— Occupation: automne 1981
— Site enchanteur et tranquille
— Voisin du golf (Royal - Québec)
— Spacieux 3½, 5½ et 8 pièces
— Vue splendide sur le fleuve
— Abri fiscal classe 31

PROMOTIONS/VENTES
Jacques Lachance & Associés-courtiers
653-0556
ou **651-7501**

en bref

Accident mortel

RIMOUSKI — Un Rimouskois de 24 ans, Réal Saint-Pierre, de la 8e Rue est, a été victime d'un accident mortel, hier matin, vers 3h40, sur la route 132 à Sainte-Luce, dans la circonscription de Rimouski. A la suite d'une collision avec une voiture circulant en sens contraire, le véhicule de la victime a percuté dans un fossé sous la force de l'impact.

Subvention

MONTREAL (d'après PC) — La ville de Gagnon recevra une somme de \$2,3 millions du gouvernement fédéral pour l'aider à moderniser l'aéroport local. L'annonce en a été faite, hier, par Transports Canada. Le ministre a précisé que l'argent servira à l'amélioration de la piste, des aéroports et du réseau d'égout. L'aéroport a accueilli 25,000 passagers, l'an dernier.

La Grande Bouffe

SAINT-GERVAIS — Un gala musical auquel sont invités en grand nombre les joueurs de violon, d'harmonica, d'accordéon et de gigue, sera présenté comme l'un des événements de clôture le 26 juillet, dans le cadre de La Grande Bouffe. Ces festivités à Saint-Gervais, du 24 au 26 juillet inclusivement, comptent beaucoup d'autres activités telles que des expositions artistiques et agricoles, compétitions sportives, etc. On y recevra également la visite de Polycarpe Santerre, cultivateur typique de Kénogami et humoriste. Le souper "Grande Bouffe" sera composé de mets québécois comme tourtière, etc., et sera servi en gymnase de l'école élémentaire Nouvelle-Cadie. Ces fêtes visent à amasser des fonds pour les loisirs.

Prestation de serment

LEVIS — C'est le maire de Lévis, M. Vincent F. Chagnon, qui procédera récemment à la prestation de serment des nouveaux administrateurs de la Jeune Chambre Lévis-Lauzon, lors d'une cérémonie à l'hôtel de ville de Lévis. Les représentants du conseil d'administration élus sont Mme Rita Martel, présidente, Gérard Cossette, vice-président exécutif, Pierre Tanguay et Denis Dutil, tous deux vice-présidents, Mme Suzanne Cossette, publiciste, ainsi que Mario Rancourt, Annie Tanguay et Marcel Carrier, administrateurs. On a rendu hommage à M. Chagnon en lui présentant la plaque des Gouverneurs, et à la même occasion, on a informé que la Jeune Chambre Lévis-Lauzon présentera le dimanche 4 octobre 1981, le Téléthon sur la fibrose kystique pendant 12 heures à Place Laurier, en collaboration avec Câble vision nationale et le poste CJRP.

Trois phases s'étendant sur 17 ans

Projet de \$156 millions destiné à aménager le port de Pointe-Noire

par Jean Didier FESSOU
(du bureau du Soleil)

SEPT-ÎLES — En dollars constants de 1980, il en coûtera \$156 millions au Conseil des ports nationaux pour réaliser les trois phases du développement portuaire de Pointe-Noire. Et ce, sur une période minimale de 17 années.

La première phase des travaux, qui pourrait débuter incessamment si un utilisateur "sérieux" désirait s'y installer à brève échéance, coûterait à elle seule \$56 millions. Soit \$35,4 millions dans les infrastructures maritimes et \$20,6 millions dans les services. Durée de la construction, quatre années. A la fin de la huitième année, la phase deux serait achevée au coût de \$65,9 millions. Et, à la fin de la dix-septième année, la dernière phase aurait vu le jour au coût de \$33,7 millions.

Et cet utilisateur "sérieux", ce pourrait être le consortium composé de Désourdy Inc., Revay et Associés Ltée et J.C. Bédard inc., consultant, qui représente de puissants intérêts étrangers, américains et allemands en particulier, dans un projet de transport de charbon à Pointe-Noire. A cet effet, d'ailleurs, le Comité d'adaptation communautaire étudie, hier soir mercredi, la demande de financement d'une étude de faisabilité de la part du consortium. Cette étude coûterait environ \$350,000 et permettrait de vérifier la viabilité de ce projet d'investissement qui nécessiterait des mises de fonds d'environ \$150 millions.

Selon Me André Gauthier, président du comité, les projets et la demande de financement du consortium correspondent aux priorités du comité: "pour relancer l'activité économique de l'axe Sept-Îles-Port-Cartier, il faut relancer l'usine de Rayonier à Port-Cartier et développer le port à Sept-Îles."

Rappelons que le Comité d'adaptation communautaire est ce comité composé d'intervenants du milieu et chargé de recommander au gouvernement fédéral certains projets qui seront financés à même l'enveloppe annuelle de \$120 millions mise à la disposition, cette année, de quatre régions, au pays, aux prises avec de fortes mises à pied. L'axe Sept-Îles-Port-Cartier est l'une de ces quatre régions.

Pourquoi Sept-Îles?

Mais pourquoi le Conseil des ports nationaux a-t-il privilégié Sept-Îles et non un autre endroit, comme celui de Gros-Cacouna, par exemple? Le capitaine Serge Tremblay, directeur du port de Sept-Îles, répond:

"Deux raisons. La première est que Gros-Cacouna n'est pas administré par le Conseil des ports nationaux. La seconde est que Sept-Îles est le port de mer du nord-est américain qui offre les meilleures chances de développement pour le vrac. Il est le seul à posséder autant d'atouts que les siens".

Parmi ses nombreux atouts, le deuxième port de mer du Canada par le volume manutentionné est le seul port de mer en eau profonde, ouvert à l'année longue, capable d'accueillir des cargos jaugeant jusqu'à 500,000 tonnes. Et ce, juste à la sortie du Saint-Laurent, voie de pénétration jusqu'au cœur industriel de l'Amérique du Nord.

Le plan directeur du port de Sept-Îles préparé par la firme d'ingénieurs-conseils Roy, Bergeron, Dupont, Desmeules, Thibault et Associés, au coût de \$400,000 ces derniers mois, prévoit un aménagement portuaire sur une superficie de 1,000 acres. Ou, encore, une superficie de 4 kilomètres de long sur 1 kilomètre de profondeur entre Pointe-Noire, actuellement occupée par les installations industrielles et portuaires des Mines Wabush, et Pointe-à-la-Marmite.

En plus d'accueillir le débarcadère du traversier-rail Sept-Îles-Matane et les installations ferroviaires du chemin de fer Arnaud et



Le capitaine Serge Tremblay, directeur du port de Sept-Îles.

d'une ligne avec Port-Cartier, la phase 1, sur une superficie de 60 hectares, serait consacrée à l'accueil de navires jaugeant de 40 à 50,000 tonnes et transportant de la marchandise générale et du vrac.

La deuxième phase, à l'ouest de la première, serait réservée à l'entreposage du charbon et à l'accueil de navires pouvant jaugeer jusqu'à 500,000 tonnes. Les possibilités de stockage de charbon pouvant aller jusqu'à 10 millions de tonnes. A l'est

pourraient être installées des élévateurs à grain et des barges méthanières. Le tout sur une superficie de 90 hectares.

Quant à la dernière phase, en fin de cycle, elle ne serait que le développement et l'agrandissement des deux premières. Elle permettrait surtout l'accueil d'industries lourdes sur des terrains aménagés en arrière.

Parmi les industries lourdes qui pourraient s'établir à Pointe-Noire, le plan directeur cite une aluminerie et une usine de bouletage. Cette dernière pourrait être construite par la Compagnie minière Québec-Cartier.

D'autres projets existent que ne mentionne pas le plan directeur. Parmi eux, une usine d'alcool de bois à partir de la biomasse rejetée par l'usine de Rayonier, advenant sa remise en marche. Ce projet serait financé par des investisseurs européens.

Un certain optimisme

Ne cachant pas un certain optimisme, le capitaine Serge Tremblay évalue à environ un millier les emplois directs créés par l'aménagement portuaire de Pointe-Noire.

Environ 150 pour les opérations de transbordement du charbon, 60 pour le cargo général, 90 pour les élévateurs à grain, 40 pour les méthaniers et 600 autres indirectement dans les PME locales.

Si d'aventure une aluminerie et une usine de bouletage s'implantaient à Pointe-Noire, ce serait près de 3,000 emplois supplémentaires.

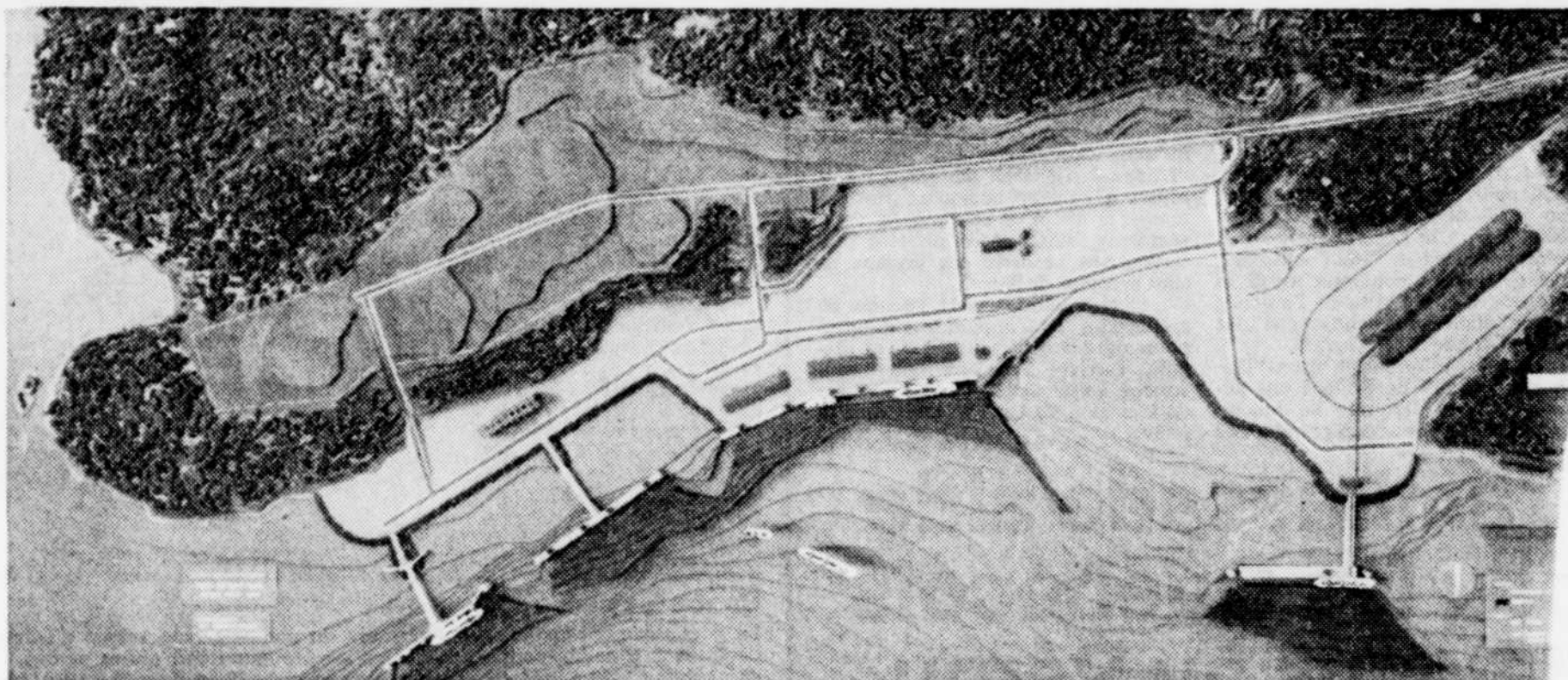
Pourtant il manque un "petit quelque chose" pour que tous ces beaux rêves deviennent réalité. Me André Gauthier explique en termes non équivoques:

"Il manque la volonté politique au ministère fédéral des Transports. Nous ne croyons pas que le Conseil des ports nationaux, en particulier son président, M. Pierre Franche, veuille mettre Sept-Îles sur la carte et le vendre aux investisseurs potentiels".

Ce grief, c'est aussi celui qu'adressent les autorités municipales, le maire Dion en tête, au Conseil des ports nationaux et au ministère des Transports.

Le capitaine Serge Tremblay, avec la discrétion qu'exigent ses fonctions, commente: "le Conseil des ports nationaux n'aurait pas dépensé \$1,5 million dans le coût d'une étude et l'achat des terrains pour geler ensuite le projet sur une tablette".

Il est vrai que, à Sept-Îles, des élections municipales auront lieu à l'automne et que, déjà, presque tous les coups sont permis tant sont nombreux les candidats à l'hôtel de ville. Le dossier du développement portuaire de Pointe-Noire est un bon atout politique...



Maquette du plan d'aménagement portuaire à Pointe-Noire: réalisé, ce plan nécessiterait des investissements de 156 millions en dollars constants d mai 1980.

PEANUTS



LES JUNGLES



MUTT ET JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



Le théâtre d'été en région (3)

Le cinéma Clarence mise sur "La reine de la patate" ...

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

BAIE-SAINT-PAUL — Avec la présentation de la pièce de théâtre "La reine de la patate", le cinéma Clarence, de Baie-Saint-Paul, revêt sous la formule de ses beaux jours.

Lorsqu'il a été transformé en théâtre, au milieu du siècle, l'édifice de bois était l'hôte des diverses revues qui faisaient la tournée en province. La "Poune" et Jean Grimaldi figurent entre autres parmi ceux qui y ont connu des heures de gloire. Puis, avec la disparition de ce genre de tournée, ce théâtre doté de loges et d'une vaste scène, s'est consacré presque exclusivement au cinéma.

C'est par hasard, en feuilletant un journal, que Francine Vernac, le promoteur du Théâtre de Baie-Saint-Paul, a découvert que le cinéma Clarence était à vendre. "Je rêvais depuis longtemps de m'installer dans Charlevoix et plus spécifiquement à Baie-Saint-Paul. C'était un rêve de longue haleine", explique-t-elle.

Même si elle avoue que l'idée d'implanter un théâtre d'été à Baie-Saint-Paul a pu lui paraître insensée à prime abord, elle a quand même tenu à visiter l'édifice. Au premier contact elle est presque tombée en amour avec le cinéma. Elle s'est alors mise à la tâche.

L'édifice a été acquis par la Compagnie de la vieille fonderie. Cette raison sociale a été choisie pour commémorer le fait que l'immeuble de 405 places, abritait autrefois une vieille fonderie. C'est le Théâtre de Baie-Saint-Paul, une compagnie à but non lucratif, qui s'occupe des productions présentées dans l'enceinte. "La reine de la patate", une comédie de Gabriel Lalonde, tiendra l'affiche durant tout l'été alors que durant l'hiver on devrait revenir au cinéma.

Le marché de Québec
Francine Vernac n'est pas la

première venue dans le domaine des théâtres d'été. Au cours des deux dernières saisons, elle a opéré un théâtre à Sainte-Luce-sur-mer. "Je trouvais ça un peu loin de Québec", dira-t-elle.

En plus de la clientèle locale, le Théâtre de Baie-Saint-Paul compte sur le tourisme et les gens de Québec pour assurer sa rentabilité. Avec l'état des routes et la proximité relative de Baie-Saint-Paul, on estime pouvoir atteindre facilement le marché de Québec métropolitain.

En terme de programmation, on tentera dans la mesure du possible de jouer du théâtre québécois. "C'est très difficile d'établir une programmation rigide. Le seul critère qui compte pour nous, c'est la qualité. Pour le reste, on tente de présenter des choses qui sont adaptées aux besoins des gens", explique Mme Vernac qui se dit également ouverte aux initiatives de gens du milieu. "On dispose des facilités physiques et on croit que c'est aux gens de s'en servir et de faire valoir leurs idées. Si elles sont bonnes, on embarque".

On donnera pour cette première saison, 65 représentations de "La reine de la patate". C'est une comédie de Gabriel Lalonde mettant en vedette Christiane Pasquier, Alain Fournier, Anne Caron et Jacques Lavallée. La mise en scène est de Alain Fournier et les décors de Mario Bouchard.

"La reine de la patate", c'est une histoire d'amour et de vie qui tourne autour d'une reine italienne et d'un livreur italien, culturiste et amoureux. Les scènes se déroulent dans un snack-bar que Rita, la reine, a décidé d'ouvrir après avoir parcouru le Québec avec sa "roulotte à patates frites".

La pièce est légère et remplie de situations cocasses. Elle dure environ 1h30. On y remarque, entre autres, des changements de décors en action, qui sont fort intéressants.



Une scène de "Qui est qui?", présentée au théâtre de La Riveraine.

... et La Riveraine sur "Qui est qui?"

POINTE-AU-PIC — Parce qu'ils ont constaté qu'il y avait un manque d'activité en soirée dans le secteur de La Malbaie, Yvon Dumont et Pascal Chassé ont conçu l'idée d'implanter un nouveau théâtre d'été dans Charlevoix.

C'est ainsi, qu'il y a quelques jours, le théâtre de La Riveraine a entrepris sa première saison d'activités avec la présentation d'une comédie britannique de Keith Waterhouse, "Qui est qui?"

Il aura fallu près de 10 mois d'efforts aux deux promoteurs avant que La Riveraine voit le jour. Yvon Dumont était comédien, l'an dernier, dans la pièce "Les folles du samedi soir", présentée par le Théâtre de Quat'Sous au Manoir Richelieu. C'est à ce moment, qu'il a constaté le manque d'activité en soirée, principalement durant la semaine.

Le théâtre de La Riveraine est aménagé sous une tente sur un terrain adjacent à l'auberge du Petit Berger de Pointe-au-Pic.

Le chapitre appartient au Théâtre populaire de Charlevoix, une compagnie composée de gens du milieu et de ceux du Passé-carreau, l'entreprise fondée par Yvon Dumont pour produire les spectacles.

Encore à ses débuts, ce théâtre n'a pu compter sur aucune subvention pour entreprendre ses activités.

Pour cette première saison, on a fait appel à des comédiens professionnels de Montréal pour jouer dans la pièce principale. Quelques amateurs de la région auront toutefois l'occasion de se produire sous ce chapiteau lors des dimanches de la Riveraine. En effet, le dimanche, jour de relâche, on a mis sur pied une série de concerts où sont introduits des artistes de qualité mais encore peu connus. Divers chansonniers et des chorales de la région auront l'occasion de s'y faire connaître.

Les productions du Passé-carreau ont également ouvert un volet pour les jeunes avec la présentation de quatre matinées. "On veut initier les enfants au théâtre parce que ce sera notre public de demain", mentionne Pascal Chassé à ce sujet.

Qui est qui?

"Qui est qui?", c'est l'histoire de M. Black et de M. White deux vieux copains qui se rencontrent dans un hôtel. Chacun est accompagné de sa maîtresse. L'un ment et l'autre dit la vérité, mais on ne sait jamais celui qui dit vrai. Pour ajouter du piment à la sauce, les épouses de ces deux messieurs font leur apparition.

La distribution est composée de Claude Préfontaine, Michèle Craig, Carl Béchar et Han Masson. La mise en scène a été confiée à Jean-Yves Laforce.

Pour cette première saison, on donnera 64 représentations de "Qui est qui?", en plus des 12 dimanches de la Riveraine et des 4 pièces pour enfants.

Le Festival des films du monde accueille une conférence économique

MONTREAL (PC) — Le Festival des films du monde accueillera cette année une "conférence économique internationale" où, dans une "atmosphère de dialogue", on compte aborder les divers problèmes du cinéma contemporain face à l'avance technologique.

C'est ce qu'a annoncé hier en conférence de presse le directeur général du festival, M. Serge Losique, précisant que cette conférence durera du lundi 24 au jeudi 27 août.

Le thème principal sera "les échanges commerciaux en films et produits télévisés entre l'Amérique du Nord et l'Europe". Les conférenciers traiteront également du rôle de l'Etat — "jusqu'où peut-il aller?" — de l'accès aux marchés, des conflits entre producteurs et syndicats et des législations nationales.

L'événement sera intégré au Festival des films du monde (du 20 au 30 août), dont c'est la cinquième édition cette année et dont l'affiche représente un extrait d'un film de Norman McLaren.

Des dirigeants de l'industrie cinématographique ont confirmé leur participation, tels MM. Jack Valenti, président de la Motion Picture Association of America, Norman Levy, président de la Twentieth Century Fox, Daniel Toscani Plantier, président de la compagnie française Gaumont, et le metteur en scène Robert Wise.

Outre des responsables des réseaux américains NBC et ABC, l'Europe sera représentée entre autres par MM. Claude Lelouch (France), Carmine Canforani (Italie), Mike Phillips (Grande-Bretagne), Matias Vallés (Espagne) et Jörn Donner (Suède).

Le Canada compte sur la présence des producteurs Harold Greenberg, Pierre David, Victor Solnicki et Fil Fraser. M. Francis Fox, ministre

fédéral des Communications, inaugurera la conférence dont on espère qu'elle deviendra permanente.

Télévision à péage

Mentionnant l'avènement de la télévision à péage aux Etats-Unis et bientôt au Canada, "à une époque où producteurs et réalisateurs ont de plus en plus de peine à trouver de l'argent", M. Losique s'est demandé où allait le cinéma traditionnel. Le simple fait de sortir pour aller au cinéma, a-t-il dit, ne relèvera-t-il plus à l'avenir que "des grandes occasions".

"L'industrie cinématographique n'a jamais été aussi interdépendante. Le festival doit offrir aux producteurs, distributeurs, communauté financière et agences gouvernementales la possibilité de discuter de problèmes communs", a précisé M. Losique en rappelant la nature "en évolution et toujours fragile" de cette industrie.

Le Canada ne comptant que 23 millions d'habitants, s'est demandé le directeur du festival, "un film canadien sera-t-il rentable s'il ne se vend pas à l'étranger?"

Par contre, est-il vraiment nécessaire qu'un film canadien exploite à l'étranger par un distributeur américain le soit également au Canada? "Ce sont des questions qu'il faut se poser", a-t-il affirmé.

Par ailleurs, la période d'inscription des films au festival se termine aujourd'hui, a révélé M. Losique. On dévoilera le 1er août la liste complète des œuvres à projeter.

Toujours à propos du rôle de l'Etat, sans être sûr de connaître le montant des subventions avant la fin du Festival des films du monde, son directeur a dit avoir obtenu la "collaboration assurée" des trois gouvernements, (fédéral, provincial et Montréal).

Tournée canadienne de l'Opéra de Pékin

OTTAWA (PC) — L'Opéra de Pékin effectuera cet automne une tournée dans 11 villes canadiennes et trois américaines.

La troupe arrivera à New York en septembre et se produira à Philadelphie, Las Vegas et San Francisco, puis à Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver.

L'opéra La lanterne magique sera présenté en extenso à Toronto, Vancouver et San Francisco. Les autres programmes seront faits des meilleurs extraits de célèbres opéras chinois.

L'opéra de Pékin est présenté par GCT Associates, une firme d'impresarios d'Ottawa qui a récemment organisé la tournée des acrobates de Canton.



Deux membres de l'Opéra de Pékin dans une scène de "The Adventures of Monkey King".

télé-horaire

- Position**
2 CFCM (4) Québec
3 CKMI (5) Québec
4 Informations Quotidiennes
5 Météo
6 CBVT (11) Québec
7 WCAX (3) Burlington (CBS)
8 CIVQ (15) Radio-Québec

- Position**
9 Inter-Vision (communautaire)
10 TVQ (9)
11 Guide Horaire Local
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 WEZF (22) Burlington (ABC)
14 Télé-Information
15B Services assistés par ordinateur
16C CKSH (9) Sherbrooke

- Position**
17D WPTZ (5P) Plattsburgh (NBC)
18E CHLI (7) Sherbrooke
19F CKTM (13) Trois-Rivières
20G WCFC (57) Plattsburgh (PBS)
21H Chambre des Communes
22I Assemblée Nationale
23J Télé-Reportage
24K Affaires Publiques

- Position**
25L Cours
26M Enfants et Jeunesse
27N Arts et spectacles
28O Sciences et Education
29P Sports et Loisirs
30Q Consommation et emplois services
31R Petites annonces

Consultez également

...votre horaire complet!

N.B. L'astérisque (*) qui suit les émissions, signifie des changements de dernière minute, n'apparaissant pas dans le Télé-Soleil.

jeudi

- 18h00
3 Channel 3 News Hour
4 Aujourd'hui
5 The City at Six
5P Nightly News on 5
7 Info-bloc
9 Le 9 vous informe
11 Ce soir
12 Pulse
13 Le 13 vous informe
22 ABC News
27 La rue vers l'art, volet 1. — Dorothée Berryman, Théâtre de La Poudrière; "Un Roi qu'a des malheurs". — Reprise à 04h30, vendredi à 10h30 et 16h30.
29 Le monde des courses. — Le monde des courses sous harnais.
57 Over Easy
59 Midi Première
18h15
7 Agenda
9-13 Cinéma de 5 heures (suite)
18h18
11 Météo
18h23
11 Nouvelles du sport
18h30
4-7 Janette veut savoir
5P NBC Nightly News
11 Propos et confidences
22 Let's Go to the Races
29 Patin à roulettes. — Championnat provincial de patin à roulettes. Première filles et finale juvénile filles. Part: Nathalie Goddard, Nancy Gagnon, Ma-

- rie-Josée Lefrançois. — Reprise à 16h30.
57 Antiques XI
99 Des chiffres et des lettres
R-Q. Yao
11 Carnet d'été
19h00
3 CBS News with Dan Rather
5 Quebec Today
5P Fish
9-11-13 Exploration, sports et loisirs
12 M.A.S.H.
29 Modèles réduits. — En compagnie de M. Charles Bégin, nous parlons de bateaux téléguidés et plus précisément du France. — Reprise à 03h00.
57 The Dick Cavett Show
99 Aujourd'hui Madame
R-Q. Justice pour tous
19h30
3 Family Feud
5P Simon Templar
5 Look! It's Music
5P M.A.S.H.
9-11-13 Le pont
12 Littlest Hobo
27 La rue vers l'art, volet 2. — Jean-Pierre Maczou, Théâtre La Femme (Québec); "La venus d'Emilio". — Reprise à 00h00, vendredi à 06h00 et 12h00.
57 The MacNeil/Lehrer Report
R-Q. Science et fiction
20h00
3 CBS Report
5 CFI Football: Les Lions de la Colombie Britannique vs les Argonauts de Toronto
5P NBC Magazine
9-11-13 Les Grands Films: "Le messager", G.B. 1971
12 The Waltons
22 Mork & Mindy
29 Soccer. — En provenance du centre Claude

- Robillard à Montréal. Ligue de soccer junior majeur du Québec. Les Jets d'Abbotsford vs Les Lauréniens.
22h00
9 Collaro Show
R-Q. Station Soleil
20h30
4-7 Ciné-Comédie: "Le concierger", Fr. 1973.
22 Bosom Buddies
21h00
3-5-12-22-57 - News
11-13 Nouvelles du sport
29 Jeux internationaux pour handicapés. — Compétition sportive pour handicapés.
23h05
9 Le 9 vous informe
23h10
11 Cinéma: "La mine d'or", E.U. 1975
13 Sport plus
23h15
4-7 La couleur du temps
23h20
13 Carajou et le péril blanc
23h21
12 Pulse
23h25
9 Nouvelles du sport
23h30
5 The John Davidson Show
23h35
3 The Jeffersons
4 Ciné-Détente: "Bruce Lee", H.K. 1974
5P The Tonight Show
7 Film O-7: "Elisa mon amour", Esp. 1976
22 ABC News Nightline
29 Les courses à Blue Bonnets. — Présentation de la course du mercredi. — Reprise vendredi à 8h00, 17h30 et 23h30.
57 The Dick Cavett Show
99 Passez donc me voir
23h35
9 Ciné-Soir: "La bataille des Ardennes", E.U. 1965

vendredi

- conditionnement physique avec la collaboration de Kin-Québec. Reprise à 7h30-17h00.
07h45
57 A.M. Weather
08h00
3 Captain Kangaroo
5P Sesame Street
9 Les merveilleux surhommes
09h00
3 The John Davidson Show
5P The Phil Donahue Show
9 Café-terrasse
12 Romper Room
22 The Richard Simmons Show
29 Equestrian. Horseman Ship Club. Sauter tournoi supplémentaire. Part: Serge Carignan, Michel Vailancourt, Cheryl Lancôt.
09h15
7 Les saintes chéries
12 What's Cooking
22 All in the Family
99 Pour les jeunes
09h45
7 Ciné-Vacances: "Les évadés de la planète des singes", E.U. 1971
18h00
5P Las Vegas Gambit
9 Chronique policière
12 The New Ed Allen Show
22 The Edge of Night
57 Antiques
4 Musique avec Marc LeGrand
10h15
4 Gronio & Cie
9-11-13 En mouvement
10h24
5 Music with Marc LeGrand
18h30
3 Alice
5 Mr. Dressup
5P Blockbusters

- 9-11-13 Grangallo et Petito
12 Definition
22 All in the Family
57 Car Care
99 Avis de recherche
10h45
4 Ciné-Matin: "Le collier de fer", E.U. 1962 (N/B)
9-11-13 Fabio le magicien
11h00
3 The Price is Right
5 Sesame Street
5P Wheel of Fortune
9-11-13 Magazine-express
12 Looking Good
22 Three's Company
57 Stitch Along
99 Des chiffres et des lettres
11h30
5P Password Plus
7 Les saute-lapins
9-11-13 La compagnie de la mouette bleue
12 Street Talk
57 Julia Child & Co.
99 Aujourd'hui Madame
12h00
3 The News
5 The Barbara McLeod Show
5P Card Sharks
7 Entre deux nuages
9 Le 9 vous informe
11 Au pays de l'arc-en-ciel
12 12 on 12
13 CKTM avec vous
22 Family Feud
29 Jeune cinéma. Bilan du 2e festival international du super 8mm. Suivez d'entrevues réalisées lors du festival. Reprise à 23h00.
57 Studio See
12h05
9 Dessins animés
12h10
3 Across the Fence
12h15
4-7 Nouvelles
12h25
9 A la ferme

- 9-11-13 Cinéma: "Le ta-tout", Fr. 1968.
99 Il n'y a pas qu'à Paris
15h00
3 Guiding Light
5 The Edge of Night
5-12 Texas
22 General Hospital
57 Stitch Along
15h30
5 Take 30
57 Mr. Rogers' Neighborhood
99 Passez donc me voir
15h55
99 Actualités régionales
16h00
3 One Day at a Time
5 Ben Wicks
5P Hour Magazine
9-11-13 A tire d'aile
12 Let's Make a Deal
22 The Great Space Coaster
57 Sesame Street
16h30
3 The Beverly Hillbillies
4 Service Public
5 Happy Days
9-13 Cinéma de 5 heures: "Une histoire de Monte Carlo", It. 1957.
11 L'histoire de l'aviation
22 Andy Griffith
57 Electric Company
99 Pour les jeunes
17h30
4 Chasse et pêche
5P Welcome Back, Kotter
7 A la bonne franquette
57 Studio See

Jouant son option à Pittsburgh

Lambert est encore loin de Montréal

MONTREAL (PC) — Les Alouettes de Montréal, de la Ligue canadienne de football, ont assuré qu'ils ne faisaient rien pour mettre sous contrat le second de ligne des Steelers de Pittsburgh, Jack Lambert.

Le directeur-général des Alouettes, Bob Geary, a qualifié de "connerie" une nouvelle parue mardi dans le quotidien torontois "The Globe and Mail", à l'effet que Lambert était sur le point d'en venir à une entente avec le club montréalais, pour la saison 1982.

Lambert joue actuellement l'année d'option de son contrat.

Il a ajouté qu'il n'y avait eu aucun pourparler avec Lambert, bien qu'il ait avoué que le nom de ce dernier figurait depuis peu sur la liste de négociation des Alouettes.

"Il s'agit encore une fois d'un cas d'agent de joueur américain se servant du nom des Alouettes pour faire pression sur un club de la Ligue nationale", a expliqué Geary.

"Jack Lambert est sous contrat avec les Steelers de Pittsburgh. Pourquoi me préoccuperai-je de l'année prochaine? J'ai suffisamment de problèmes à régler cette année..."

Celui qui occupe présentement la position de second de ligne avec les Alouettes, Tom Cousineau, premier joueur à être choisi par les équipes de la LNF au repêchage de 1979, deviendra pour sa part joueur autonome à la fin de la présente campagne.

Geary a déclaré qu'il aimait mieux conserver ses énergies pour tenter de garder Cousineau à Montréal.

Cousineau avant Lambert

"Pourquoi voudrais-je de Jack Lambert puisque j'ai déjà Tom Cousineau?", a souligné le directeur-général. Les négociations n'ont pas encore été amorcées dans le cas de Cousineau, mais Geary a affirmé qu'il ferait une offre compétitive à l'ancien joueur étoile de l'Université Ohio State, afin de lui faire signer une nouvelle entente.

"The Globe and Mail", citant le directeur des opérations des Alouettes, Bill Putnam, indiquait que la formation montréalaise désirait s'approprier les services de Lambert, 29 ans, bousillé d'allumage de la défensive des Steelers depuis qu'il a obtenu son diplôme de l'université Penn State, en 1974.

"Nous sommes fortement intéressés en lui, a déclaré Putnam, selon le quotidien. Nous avons eu plusieurs entretiens avec son agent," aurait-il ajouté.

Putnam a toutefois formellement nié, hier, avoir parlé avec Lambert ou son agent. On sait que les règlements interdisent aux équipes de la LCF d'effectuer du maraudeur auprès de joueurs déjà sous contrat dans la LNF.

L'agent de Lambert, Greg Lustig, a pour sa part indiqué: "Je pense que les chances de voir Jack Lambert à Montréal, la saison prochaine, sont excellentes."

Lustig s'est dit convaincu que les Alouettes feraient, à son client, une offre très avantageusement comparable à celle des Steelers.

"Jack ne craint absolument pas de s'en aller à Montréal et d'y compléter sa carrière. Il a été très clair à ce sujet. Et je voudrais vous assurer que nous n'utilisons pas les Alouettes pour créer une surenchère. Je n'ai jamais travaillé de cette façon et je n'ai pas l'intention de commencer aujourd'hui."

L'alignement de demain

Les Alouettes ont indiqué hier que le second de ligne Tom Cousineau ne pourrait participer à la rencontre de demain, face aux Rough Riders, à Ottawa, en raison d'une blessure à l'épaule gauche.

C'est l'Américain James Randolph qui gardera le centre de la ligne secondaire des Alouettes demain. Randolph est arrivé à Montréal mardi

et jouissait d'une période d'essai de 14 jours. Il avait été congédié à l'issue du camp d'entraînement, mais pas avant d'avoir laissé sa marque à l'aide de quelques solides plaqués.

Randolph est un athlète de 6'1" et 210 livres qui avait été le sixième choix des Cowboys de Dallas au repêchage de la LNF de 1978.

D'autre part, les Alouettes ont donné son congé sans condition au

demi défensif Jerry Anderson, acquis la semaine dernière des Tiger-Cats de Hamilton. Il souffrait d'une blessure au genou qui tardait à guérir.

Les amateurs montréalais pourront par ailleurs assister au match par le truchement de la télévision, puisque le réseau CTV a acheté les droits de Radio-Canada. On sait que les techniciens ontariens de la Société d'Etat sont toujours en grève.

Thetford-Mines, hôte du tournoi de fastball junior

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil
THETFORD-MINES — Les équipes de Thetford-Mines (garçons) et de Duberger (filles) représenteront la région de Québec au tournoi provincial junior de balle-rapide (fastball), masculin et féminin, qui commencera demain soir à Thetford-Mines pour se poursuivre samedi et dimanche.

Chez les garçons, il y aura deux sections. L'une réunira le Jamik de Thetford (appellation en l'honneur de la mascotte des Jeux d'hiver tenus à Thetford en mars 1980) et les représentants des régions des Laurentides (Blainville) et du Saguenay—Lac-Saint-Jean. L'autre regroupera un deuxième club des Laurentides (Saint-Jérôme), ainsi que les représentants des régions de la Côte-Nord, de l'Outaouais (Hull).

Les filles de Duberger feront face aux porte-couleurs de Lanaudière, de l'Île Perrot, de Beauceville et de l'Outaouais (Annonciation).

Chez les garçons, chaque équipe jouera deux fois contre les adversaires de sa section. Les deux meilleurs clubs de chaque section passeront en demi-finale. Les honneurs de la finale seront disputés à 15h30 dimanche.

Chez les filles, il s'agit d'un tournoi à la ronde. Les deuxième et troisième équipes s'affronteront en demi-finale. Le club victorieux accèdera à la finale (13h30 dimanche) contre les étoiles de la première position.

Les rencontres vont se dérouler sur les terrains voisins des clubs des Elans (garçons) et du Chasse et Pêche (filles).

L'an dernier, les honneurs avaient été remportés par le Jamik, de Thetford. Chez les filles, il n'y avait pas eu de compétition.

Les vainqueurs du tournoi de Thetford représenteront le Québec aux prochains Jeux du Canada qui auront lieu à Thunder Bay, le mois prochain.

Autre blanchissage pour le Manic

MONTREAL (PC) — Le demi Andrew Parkinson a marqué deux filets et l'avant Gordon Hill a réussi ce qui s'est avéré le filet vainqueur, dans un gain par blanchissage de 4-0 du Manic de Montréal sur les Earthquakes de San Jose, hier, au Stade olympique de Montréal.

Le défenseur Andy Lynch a complété le pointage du Manic, tandis que le gardien Bob Rigby a effectué sept arrêts pour inscrire son quatrième blanchissage de l'année.

Le Manic a ainsi porté sa fiche victoires-défaites à 11-11, tout en atteignant le cap des 100 points. Le Manic n'a cependant pas pu prendre possession du deuxième rang de la section est, les Diplomats de Washington ayant eu raison du Blizzard de Toronto 2-0. Les Diplomats ont 102 points mais ont joué un match de plus que le Manic.

Pour les Earthquakes, il s'agissait d'un huitième revers consécutif et ils occupent le dernier rang de la section ouest, avec une fiche de 8-16.

Hill a marqué le but vainqueur à 17:17 de la première demie, après avoir accepté une passe de Bob Vosmaer. Il s'agissait de son 12e filet de la présente campagne et il domine la formation montréalaise à ce chapitre.

Parkinson a accru l'avance des porte-couleurs montréalais à la 56e minute, en prenant le retour d'un coup franc direct de Vosmaer.

Il a réitéré son exploit 17 minutes plus tard à l'aide d'un tir puissant, au ras de la surface synthétique, qui a trompé la vigilance du gardien Phil Parkes. C'était le septième filet de la saison pour le Sud-Africain.

Moins de deux minutes plus tard, Lynch complétait le pointage avec son quatrième filet de l'année, sur un tir de pénalité.

Les chiffres du sport... les chiffres du sport... les chiffres du sport

golf

Voici la liste de départ de la première ronde du tournoi "Duc de Kent":
B800 Normand Bergeron, Lorette
B800 Georges Michoud, Port-Ait.
B800 Marius Leclerc, Royal Qué.
B800 Richard B. Dumond, Cowans
B800 Howard Turner, Pinegrove
B800 Marc Perreault, Lorette
B800 Michel Maheu, Lac St-Jos.
B800 Steve Quivillon, Vail, Rich.
B800 Claude Huot, Royal Qué.
B800 Serge Lord, Bécot
B800 Richard Greer, Cornwall

B832 André Robillard, Sherbrooke
B832 Phil Gribbin, Kanawaki
B832 Gerald Allaire, Granby
B832 Marc Gendreau, Milby
B832 Pierre Brousseau, Milby
B832 François Chouinard, Royal Qué.
B832 Luc Chouinard, Alpin
B832 Denis Turcotte, Milby
B832 Steve Scrimmeur, Royal Mtl.
B832 François Caron, Bouchery
B832 Donald Brock, Kanawaki
B832 Richard Gauthier, Lac St-Jos.
B832 Gérard Huneault, Rosemère
B832 Claude Huot, Royal Qué.
B832 Ken Ondrick, Kanawaki
B832 Charles Marchildon, Ki-8-Eb

B832 Pierre Geoffrin, Rosemère
B832 J. Flam, Summerlee
B832 Jacques Bergeron, Royal Qué.
B832 Luc Bergeron, Milby
B832 Marcel Marin, Bouchery
B832 Frank Kay, Kanawaki
B832 Michel Coudre, Milby
B832 Andy Fisher, St-Lambert
B832 Greg Nezan, Rivermead
B832 David Greensides, Beac.
B832 Guy Sauvé, Summerlee
B832 Dick Ledoux, Summerlee
B832 Bob Deschenes, Royal Qué.
B832 Jacques Chailleur, Victor.
B832 Steve Davies, Milby
B832 Marc Guimont, Cap-Rouge
B832 Don Kirby, Beauceville
B832 Alex Mathew, Royal Mtl.
B832 Luc Richard, Shawinigan S.

natation

Résultats de la troisième journée de compétition des championnats canadiens de natation disputés à la piscine olympique de Montréal:

200 mètres — Hommes
1—Cheryl Gibson, Edmonton, 2:20.41; 2—Kevin Stafford, Vancouver, 2:21.10; 3—Nancy Garachik, Halifax, 2:21.45; 4—Kathy Bald, Toronto, 2:21.47; 5—Jen Campbell, Sudbury, 2:22.43; 6—Michelle Mac-Onterisio, Toronto, 2:23.31; 7—Michelle Coulombe, Montréal, 2:25.01; 8—Lisa Dixon, Edmonton, 2:25.42.
200 mètres — Femmes
1—Cheryl Gibson, Edmonton, 2:25.42; 2—Alex Baumann, Sudbury, 2:27.43; 3—Jeff Sheehan, Calgary, 2:27.75; 4—Ken Fitzpatrick, Mississauga, Ont., 2:27.89; 5—Claus Bredschneider, Toronto, 2:28.16; 6—Cam Reid, Vancouver, 2:29.47; 7—Alan Swanson, Waterloo, 2:29.47; 8—Dave Town, Orillia, Ont., 2:30.83.
4x100 mètres — libre — 4 relais
Dames
1—Pointe-Claire, A. Montréal, 3:54.29; 2—Scarborough Spartans, Toronto, 3:58.08; 3—Edmonton, 4:04.32; 4—North York aquatic, A. Toronto, 4:04.32.
Hommes
1—Camron Hennings, Edmonton, 4:01.74; 2—Edmonton, 4:04.09; 3—Eloboke Swim Club, A. Toronto, 4:04.10.

football

LIGUE CANADIENNE
Aujourd'hui
Colombie-Britannique à Toronto
Demain
Montréal à Ottawa
Hamilton à Calgary
Dimanche
Edmonton à Winnipeg

CLASSEMENT LIGUE CANADIENNE
Conférence de l'Est
Hamilton 2 0 0 80 32 4
Montréal 1 1 0 31 70 2
Toronto 0 2 0 42 0 0
Ottawa 0 2 0 31 94 0
Conférence de l'Ouest
Edmonton 2 0 0 37 31 4
C.B. 1 0 0 48 8 2
Saskatoon 1 1 0 31 70 2
Winnipeg 1 0 0 45 32 2
Calgary 0 1 0 10 30 0

formule un

Le Grand Prix de Grande-Bretagne de formule 1, qui aura lieu samedi sur le circuit de Silverstone, sera la neuvième épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs 1981.
Les positions actuelles sont les suivantes:

Pts
1—C. Reutemann (Arg. Williams) 37
2—N. Piquet (Br. Brabham) 26
3—J. Jones (Aus. Williams) 24
4—G. Villeneuve (Can. Ferrari) 21
5—J. Lahti (Fin. Lotus) 13
6—A. Prost (Fra. Renault) 13
7—R. Patrese (Ita. Arrows) 10
8—J. Watson (G.B. McLaren) 10
9—E. de Angelis (Ita. Lotus) 8
10—D. Pironi (Fra. Ferrari) 7
11—E. Cheever (E.-U. Tyrrell) 5
12—N. Mansell (G.B. Lotus) 5
13—R. Arnoux (Fra. Renault) 5
14—M. Surer (Sui. Ensign) 4
15—M. Andretti (E.-U. Alfa Romeo) 3
16—H. Rebaque (Mex. Brabham) 3
17—A. de Cesaris (Ita. McLaren) 1
18—P. Tambay (Fra. Talbot-Ligier) 1

baseball junior

Hier
St-Laurent à Coaticook
Aujourd'hui
Shawinigan à Charlesbourg (20:00)
Québec à Ste-Foy (20:00)
T. Rivière à Grand-Mère
Lacolle à Coaticook
Valleyfield à St-Laurent
Demain
Aucun match

résultats à blue bonnets

PREMIERE COURSE
Amble — \$2,500
1—Y. L. Geisha 4:30 4:20
2—L. Leach 3:50
3—T. 100 2:13; 202
Quinté: 1-3: \$25.90
CINQUIEME COURSE
Amble — \$3,500
1—Winning Skipper 3:20 2:20 2:50
2—Farm Desbi 3:20 2:20
3—Desbi 3:20 2:20
Ont aussi couru: Gem Perle, Kesteven Mismer, Baron De Semou, Don Juan Grade, Magic Summer.
Temps: 29:3; 59:3; 130: 201.4
Exact: 1-8: \$16.10
DEUXIEME COURSE
Amble — \$2,500
1—Rena Herbert 5:30 4:40 4:40
2—Maye N 5:40 4:40
3—Car Termost 5:40 4:40
Ont aussi couru: Two Lys, B.O. R. V. Johnny Fire, Coalton Road, Monica Ali, Prince Shot.
Temps: 30:2; 102:2; 132:4; 203.4
Quinté: 1-4: \$22.30
TOISIEME COURSE
Amble — \$2,500
1—Pontiac Cécile 11:10 6:30 4:30
2—Gloria Valentine 9:50 5:40
3—Laurie P. (E. U. Gendron) 10:20
Ont aussi couru: Audacious, Champion, Michele Bell, Minnie Lys, Renée Durmond, Jersey Frank.
Temps: 30:1; 101:1; 130:4; 202.3
Exact: 4-9: \$82.30
QUATRIEME COURSE
Amble — \$2,700
1—L. Ami Solide 13:30 5:00 3:30

tour de france

20e étape
1—Bernard Hinault (Fra) 4:16:43 (moyenne: 30.61 kmh)
2—Jean-René Bernaudeau (Fra) 4:17:15
3—Alfred De Wolf (Bel) 4:18:09
4—Joop Zoetemelk (P.B.) 4:19:16
5—Lucien Van Impe (Bel) 4:19:30
même temps
6—Mariano Martinez (Fra) AT
7—Sven-Ake Nilsson (Sue) AT
8—Robert Alban (Fra) AT
9—Joop Zoetemelk (P.B.) AT
10—Daniel Willems (Bel) 4:19:34
11—Alfred De Wolf (Bel) 21:10

Classement général
1—Bernard Hinault (Fra) 81:49:10
2—Lucien Van Impe (Bel) 12:12
3—Robert Alban (Fra) 12:22
4—Joop Zoetemelk (P.B.) 15:09
5—Lucien Van Impe (Bel) 15:33
même temps
6—Mariano Martinez (Fra) 18:33
7—Sven-Ake Nilsson (Sue) 19:13
8—Robert Alban (Fra) 21:10
9—Joop Zoetemelk (P.B.) 21:10
10—Alfred De Wolf (Bel) 21:10

tennis

Résultats des matchs disputés hier au Club de Tennis Montclair dans le cadre du Tournoi international de tennis Alcan, quatrième et avant-dernière étape de Circuit Canada.

SIMPLES HOMMES
1ere ronde
Erik Van Thof del. Nick Mohr del. 6-4, 7-5; Stéphane Bona del. José Brabeck del. 7-5, 2-6, 6-3; Mark Dickson del. Greg Amara del. 6-3, 6-2.
2e ronde
Massimo Grassioti del. François Synnagel del. 7-5, 7-6; Bill Cowan del. Tim Marcin del. 6-3, 6-4; John Dewis del. Roberto Menichini del. 6-1, 6-2; Roger Knapp del. Michael Oransky del. 6-3, 6-2; Rick Meyers del. Derek Segal del. 6-4.

SIMPLES FEMMES
Karen Kellenacker del. Chantale Racicot del. 6-4; Christine Picher del. Pauline Delisle del. 7-5, 6-2; Diane Blouin del. Patty Poon del. 6-3; Hélène Pelletier del. Vicki Bessel del. 6-3, 6-2.
DOUBLES HOMMES
Mez/Meyers del. Millor/O'Rourke del. 6-3, 6-2; Cox/Gabuya del. Oransky/Synnagel del. 6-3, 6-4; Brabec/Knapp del. Holder/Lavery del. 6-3, 6-1; Dickson/Knapp del. O'Rourke/Pritchard del. 6-3, 6-2; Mohr/Dickson del. Hall/Lewis del. 6-4, 6-4; Chantale Racicot del. Chantale Racicot del. 6-4, 6-2.

inscrites à blue bonnets

COURSE NO 1
Amble à réclamer \$9,000
Bourse \$3,500
1—Nesher Bern (G. Gendron) 5:2
2—Old Vic (Y. Gauthier) 5:1
3—Laura Ann (M. Bourgeois) 5:1
4—Annie Snow (G. Gendron) 5:1
5—Muller (M. Lachance) 5:1
6—Rippling Candy (S. Lague) 5:1
7—Mule Head (G. Beaulieu) 5:1
8—Rusik (D. St-Pierre) 5:1
9—Laurie Penn (J. Beaudoin) 5:1
10—Connie (D. Normandin) 5:1
COURSE NO 2
Trat à réclamer \$4,000
Bourse \$2,500
1—Bethamony N. (J. Hébert) 5:2
2—Val Der (G. Beaulieu) 5:1
3—Sandy Venture (G. Fillion) 5:1
4—Master Dan (M. Lachance) 5:1
5—Frost Level (A. Hanna) 5:1
6—Masquerade (D. Dagenais) 5:1
7—Sarcite Wick (L. Leonard) 5:1
8—M.D. Frost (G. Gendron) 5:1
9—Barbe Crusader (D. Martin) 5:1
COURSE NO 3
Trat à réclamer \$4,000
Bourse \$2,500
1—Mr Ideal (G. Gendron) 5:2
2—Sandy Demo N. (J. Hébert) 5:1
3—Armbro Vantage (R. Gignas) 5:1
4—Silver Hanover (M. Bourgeois) 5:1
5—Chief Mechanic (J. P. Gauthier) 5:1
6—Moc Low (M. Lachance) 5:1
7—Kennard Red Top (A. Boucher) 5:1
8—M.D. Frost (G. Gendron) 5:1
9—IM Someday (B. Beaulieu) 5:1
COURSE NO 4
Amble à réclamer \$9,000
Bourse \$3,500
1—Stone Oak (P. Lachance) 5:2
2—Caesar Daniel (A. Ostiguy) 5:1
3—Le Marlin (A. Lachance) 5:1
4—Philip Patrick (G. Gendron) 5:1
5—Muller (M. Lachance) 5:1
6—Lee Marie (G. Fillion) 5:1
7—Fairmeade Bess (M. Bourgeois) 5:1
8—Sandy Merit (J. Lareau) 5:1
9—Armbro Tem (C. Gf) 5:1
10—Armbro Tem (C. Gf) 5:1
COURSE NO 5
Trat à réclamer \$4,000
Bourse \$2,500
1—Novus Luc (C. St-Jacques) 5:2
2—Justi Jubilee (M. Lachance) 5:1
3—Newline Sherm (G. Lachance) 5:1
4—Sandy Merit (J. Lareau) 5:1
5—Yellow Miss (G. Gendron) 5:1
6—Ray Bobs Boy (G. Lareau) 5:1
7—Fiddle Player (J. St-Pierre) 5:1
8—Lee Marie (G. Fillion) 5:1
9—Cevu (R. Samson) 5:1
10—Cevu (R. Samson) 5:1
COURSE NO 6
Amble à réclamer \$7,000
Bourse \$2,700
1—Loyal Gentry (Y. Fillion) 5:2
2—Sandra Hope (G. Fillion) 5:1
3—Young Al (D. Martin) 5:1
4—Swinging Bill (A. Lachance) 5:1
5—Val D'Espoir (A. Lachance) 5:1
6—Chief Mr. (B. Lefebvre) 5:1
7—Léon De Magnific (A. Boucher) 5:1
8—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
9—Big Sparks (B. Beaulieu) 5:1
10—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
COURSE NO 7
Trat à réclamer \$4,000
Bourse \$2,500
1—Alfonso Alphonso (G. Gendron) 5:2
2—Cardinal Sin (Y. Poirier) 5:1
3—Worthy Tidings (D. MacTavish) 5:1
4—Checkmate Hanover (G. Gendron) 5:1
5—Kak Joe (R. Samson) 5:1
6—Val D'Espoir (A. Lachance) 5:1
7—Léon De Magnific (A. Boucher) 5:1
8—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
9—Big Sparks (B. Beaulieu) 5:1
10—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
COURSE NO 8
Amble à réclamer \$7,000
Bourse \$2,700
1—Loyal Gentry (Y. Fillion) 5:2
2—Sandra Hope (G. Fillion) 5:1
3—Young Al (D. Martin) 5:1
4—Swinging Bill (A. Lachance) 5:1
5—Val D'Espoir (A. Lachance) 5:1
6—Chief Mr. (B. Lefebvre) 5:1
7—Léon De Magnific (A. Boucher) 5:1
8—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
9—Big Sparks (B. Beaulieu) 5:1
10—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
COURSE NO 9
Amble à réclamer \$4,000
Bourse \$2,500
1—Alfonso Alphonso (G. Gendron) 5:2
2—Cardinal Sin (Y. Poirier) 5:1
3—Worthy Tidings (D. MacTavish) 5:1
4—Checkmate Hanover (G. Gendron) 5:1
5—Kak Joe (R. Samson) 5:1
6—Val D'Espoir (A. Lachance) 5:1
7—Léon De Magnific (A. Boucher) 5:1
8—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
9—Big Sparks (B. Beaulieu) 5:1
10—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
COURSE NO 10
Trat à réclamer \$4,000
Bourse \$2,500
1—Lancelot Anus (L. Lachance) 5:2
2—Or Partout (M. Lachance) 5:1
3—New Collection (G. Fillion) 5:1
4—Countess Venus (A. Boucher) 5:1
5—Superable (E. Seaman) 5:1
6—Tac Au Tac (R. Bardier) 5:1
7—The Gray Wander (D. St-Pierre) 5:1
8—Fiddle Player (J. St-Pierre) 5:1
9—Liberty Boy (J. P. Gagnon) 5:1
10—Liberty Boy (J. P. Gagnon) 5:1
COURSE NO 11
Trat à réclamer \$1,000
Bourse \$500
1—Camous Clow (C. Gf) 5:2
2—Jewell Time (R. Gignas) 5:1
3—Jessie's Valentine (D. Normandin) 5:1
4—Honor Power (Y. Poirier) 5:1
5—M.D. Frost (G. Gendron) 5:1
6—Mountain Journey (C. Weber) 5:1
7—Cam Dodd (A. Hanna) 5:1
8—Walk Away Kid (M. Lachance) 5:1
9—Super Delvin (P. Roud) 5:1

COURSE NO 1
Amble à réclamer \$9,000
Bourse \$3,500
1—Nesher Bern (G. Gendron) 5:2
2—Old Vic (Y. Gauthier) 5:1
3—Laura Ann (M. Bourgeois) 5:1
4—Annie Snow (G. Gendron) 5:1
5—Muller (M. Lachance) 5:1
6—Rippling Candy (S. Lague) 5:1
7—Mule Head (G. Beaulieu) 5:1
8—Rusik (D. St-Pierre) 5:1
9—Laurie Penn (J. Beaudoin) 5:1
10—Connie (D. Normandin) 5:1
COURSE NO 2
Trat à réclamer \$4,000
Bourse \$2,500
1—Bethamony N. (J. Hébert) 5:2
2—Val Der (G. Beaulieu) 5:1
3—Sandy Venture (G. Fillion) 5:1
4—Master Dan (M. Lachance) 5:1
5—Frost Level (A. Hanna) 5:1
6—Masquerade (D. Dagenais) 5:1
7—Sarcite Wick (L. Leonard) 5:1
8—M.D. Frost (G. Gendron) 5:1
9—Barbe Crusader (D. Martin) 5:1
COURSE NO 3
Trat à réclamer \$4,000
Bourse \$2,500
1—Mr Ideal (G. Gendron) 5:2
2—Sandy Demo N. (J. Hébert) 5:1
3—Armbro Vantage (R. Gignas) 5:1
4—Silver Hanover (M. Bourgeois) 5:1
5—Chief Mechanic (J. P. Gauthier) 5:1
6—Moc Low (M. Lachance) 5:1
7—Kennard Red Top (A. Boucher) 5:1
8—M.D. Frost (G. Gendron) 5:1
9—IM Someday (B. Beaulieu) 5:1
COURSE NO 4
Amble à réclamer \$9,000
Bourse \$3,500
1—Stone Oak (P. Lachance) 5:2
2—Caesar Daniel (A. Ostiguy) 5:1
3—Le Marlin (A. Lachance) 5:1
4—Philip Patrick (G. Gendron) 5:1
5—Muller (M. Lachance) 5:1
6—Lee Marie (G. Fillion) 5:1
7—Fairmeade Bess (M. Bourgeois) 5:1
8—Sandy Merit (J. Lareau) 5:1
9—Armbro Tem (C. Gf) 5:1
10—Armbro Tem (C. Gf) 5:1
COURSE NO 5
Trat à réclamer \$4,000
Bourse \$2,500
1—Novus Luc (C. St-Jacques) 5:2
2—Justi Jubilee (M. Lachance) 5:1
3—Newline Sherm (G. Lachance) 5:1
4—Sandy Merit (J. Lareau) 5:1
5—Yellow Miss (G. Gendron) 5:1
6—Ray Bobs Boy (G. Lareau) 5:1
7—Fiddle Player (J. St-Pierre) 5:1
8—Lee Marie (G. Fillion) 5:1
9—Cevu (R. Samson) 5:1
10—Cevu (R. Samson) 5:1
COURSE NO 6
Amble à réclamer \$7,000
Bourse \$2,700
1—Loyal Gentry (Y. Fillion) 5:2
2—Sandra Hope (G. Fillion) 5:1
3—Young Al (D. Martin) 5:1
4—Swinging Bill (A. Lachance) 5:1
5—Val D'Espoir (A. Lachance) 5:1
6—Chief Mr. (B. Lefebvre) 5:1
7—Léon De Magnific (A. Boucher) 5:1
8—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
9—Big Sparks (B. Beaulieu) 5:1
10—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
COURSE NO 7
Trat à réclamer \$4,000
Bourse \$2,500
1—Alfonso Alphonso (G. Gendron) 5:2
2—Cardinal Sin (Y. Poirier) 5:1
3—Worthy Tidings (D. MacTavish) 5:1
4—Checkmate Hanover (G. Gendron) 5:1
5—Kak Joe (R. Samson) 5:1
6—Val D'Espoir (A. Lachance) 5:1
7—Léon De Magnific (A. Boucher) 5:1
8—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
9—Big Sparks (B. Beaulieu) 5:1
10—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
COURSE NO 8
Amble à réclamer \$7,000
Bourse \$2,700
1—Loyal Gentry (Y. Fillion) 5:2
2—Sandra Hope (G. Fillion) 5:1
3—Young Al (D. Martin) 5:1
4—Swinging Bill (A. Lachance) 5:1
5—Val D'Espoir (A. Lachance) 5:1
6—Chief Mr. (B. Lefebvre) 5:1
7—Léon De Magnific (A. Boucher) 5:1
8—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
9—Big Sparks (B. Beaulieu) 5:1
10—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
COURSE NO 9
Amble à réclamer \$4,000
Bourse \$2,500
1—Alfonso Alphonso (G. Gendron) 5:2
2—Cardinal Sin (Y. Poirier) 5:1
3—Worthy Tidings (D. MacTavish) 5:1
4—Checkmate Hanover (G. Gendron) 5:1
5—Kak Joe (R. Samson) 5:1
6—Val D'Espoir (A. Lachance) 5:1
7—Léon De Magnific (A. Boucher) 5:1
8—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
9—Big Sparks (B. Beaulieu) 5:1
10—Freedom Belle (D. Martin) 5:1
COURSE NO 10
Trat à réclamer \$4,000
Bourse \$2,500
1—Lancelot Anus (L. Lachance) 5:2
2—Or Partout (M. Lachance) 5:1
3—New Collection (G. Fillion) 5:1
4—Countess Venus (A. Boucher)

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhéloriens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

CANTIN, Xavia
CROTEAU, Jean-Pierre
DORION, H. Frédéric
DORION, Antonio
FALARDEAU, Wilfrid
FORTIER, Margorie
GARNEAU, Albertine
GAUTHIER, Lionel
GAUDREAU, Laurent
GENÈREUX, Joseph
GUAY, Gaston
JOBIN, Mlle Simone
LAROCHÉLLE, Marcel
MAKDISSI, Mariam
MALENFANT, Denise
MORNEAU, Patrice
NADEAU, Aurèle
PEDNEAU, Marie
VIEL, Réal

CANTIN (Xavia Guay)



Au foyer Bourget, hôpital St-Joseph, Trois-Rivières, le 14 juillet 1981, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Xavia Guay épouse de feu M. Aime Cantin. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 juillet à 11h. Départ du funérarium.

Claude Marcoux Ltée
Place de l'Eglise
Charly

à 10h50 pour l'église de Breakeville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Lucienne, sr Antonio (c.s.), M. et Mme Jules Cantin (Celine Couture), Mme veuve Olier Cantin (Antoinette Couture), M. et Mme Lionel Couture (Claire), M. et Mme Gérard Cantin (Fernande Blais), M. et Mme Emilie Cantin (Isabelle Poulin), M. et Mme Real Larivière (Annette), Mme veuve Raymond Cantin (Murielle Gendron), Mme veuve Jean-Paul Cantin (Jeanne Poulin), M. et Mme Bruno Cantin (Lise Ouellet), M. et Mme Lionel Carrier (Murielle), M. et Mme Guy Cantin (Lucille Hétu), M. et Mme Gilbert Alarie (Gisèle), ses belles-sœurs: Mme veuve Lucien Dussault (Marie-Anne Guay), Mme veuve Gédéon Cantin (Alida Beliveau); ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

CROTEAU (Jean-Pierre) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 15 juillet 1981, à l'âge de 35 ans et 3 mois, est décédé M. Jean-Pierre Croteau, fils de M. Raymond Croteau et de dame Rita Croteau. Il demeurait à 34 rue Principale, St-Apollinaire, co. Lotbinière. A la demande du défunt, il ne sera pas exposé. Il a été confié pour incinération chez Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée.

1114, rue Principale
St-Agapi
Les funérailles auront lieu vendredi le 17, à 14h, en présence du corps en l'église de St-Apollinaire, ou la famille recevra les condoléances 1/2 heure avant la cérémonie. Il

laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères et sœurs: M. et Mme Jean-Paul Tremblay (Huguette), M. et Mme Jean-Guy Gendron (Celine), M. Martial Croteau, M. Jacques Croteau, ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines.

DORION (Frédéric)



A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 15 juillet 1981, à l'âge de 82 ans et 11 mois, est décédé L'Honorable Frédéric Dorion, ex-député fédéral de Montmorency, Charlevoix, Saguenay et ex-juge en chef de la cour supérieure de Québec (1957-1974), époux de feu dame Emilienne Delisle. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 juillet à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeoys
à 13h45 pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière de Charlesbourg. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. le juge et Mme Guy Dorion (Andrée Garneau), M. et Mme Jean Bellavance (Michèle Dorion), Mlle Thérèse Dorion; ses petits-enfants: François, Jean et Dominique Dorion, Louis et Gilles Bellavance, Yves, Marie, Henri, Nicole Thibodeau; ses arrière-petits-enfants: Patrick et Antoine; son frère: Joseph; ses belles-sœurs: Mme Odilon Dorion (Isabelle Henri), Mme Noël Dorion (Olga Malherbes), Mme Jean Badaude (Augustine Delisle), Mme Yves Delisle (Cécile Larivière), Mlle Monique Delisle. Pour renseignements: 529-3371.

DORION (Antonio) — A Québec, le 15 juillet 1981, à l'âge de 79 ans et 9 mois, est décédé M. Antonio Dorion, époux de feu dame Cécile Arteau. Les funérailles auront lieu samedi, 18 juillet à 14h. Départ

Funérarium de L'Anse
280, 8e Rue
à 13h45 pour l'église St-Pie à Ancienne-Lorette et de là au cimetière. Il laisse dans le deuil, ses enfants, M. et Mme René Dorion (Janine Gagnon), M. et Mme Henri Bonneau (Marcelle), M. et Mme Maurice Gagnon (Madeleine), Soeur Louise Dorion, AMJ; ses beaux-frères et belles-sœurs, Sr Alice Arteau ND, PS; M. et Mme Odilon Arteau; M. et Mme Yvan Bélanger (Denise), Mlle Lucille Gauthier, M. Gilles Gauthier, sa petite-fille: Sonia Bélanger, ses sœurs: Yvette, Solange et Gemma Gauthier, ses belles-sœurs: Mme Emma Montreuil, Mme Monique Gauthier, son beau-frère et sa belle-sœur: M. et Mme Harthy Boucher (Irène Labonté), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

FALARDEAU (Wilfrid) — A Québec, le 14 juillet 1981, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Wilfrid Falardeau, époux de dame Jeanne Chevrier. Il demeurait à Stoneham. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 juillet, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
6450 boul. Henri-Bourassa
à 9h30 pour l'église de Stoneham et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses sœurs et son beau-frère: M. et Mme Lionel Plamondon (Alberta), Mme Hermine Plamondon, ses belles-sœurs: Mme Alice Falardeau, Mme Yvonne Falardeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

FORTIER (Margorie Bradley) — A Québec, le 15 juillet 1981, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Margorie Bradley, épouse de feu Louis Fortier. Elle demeurait au Lady Protestant Home. Les funérailles auront lieu samedi le 18 juillet 1981, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
Marguerite-Bourgeoys
à 9h45 pour l'église St-Michel, chemin St-Louis, et de là au cimetière Mont Hermon. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Louis-Philippe Levasseur (Mary), M. et Mme Ernest Miller (Annie), M. et Mme Clifford Parks (Murielle), M. Georges Fortier, M. et Mme Clement Houle (Jacqueline), M. Donald Fortier, Mlle Joan Fortier, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, et belles-sœurs, neveux et nièces, petits-enfants.

GARNEAU (Albertine) — A Québec, le 14 juillet 1981, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Albertine Peachy, épouse de feu Henri Garneau. Elle demeurait autrefois à Montmorency. Le funérarium aura lieu vendredi le 17 juillet à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
Marguerite-Bourgeoys
à 9h45 pour l'église St-Yves et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Yves Garneau (Micheline Côté), M. et Mme Jean-Paul Lagacé (Louise), son frère, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. le juge Antoine Rivard, Mme Léon Garneau, Mme Paul Simard, ainsi que plusieurs petits-enfants.

GAUTHIER (Lionel) — A Québec, le 13 juillet 1981, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Lionel Gauthier, époux de dame Jeannette Boucher. Il demeurait au 1329 avenue Light, Sillery. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 juillet, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeoys
à 13h45 pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière St-Michel de Sillery. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et son gendre: M. et Mme Yvan Bélanger (Denise), Mlle Lucille Gauthier, M. Gilles Gauthier, sa petite-fille: Sonia Bélanger, ses sœurs: Yvette, Solange et Gemma Gauthier, ses belles-sœurs: Mme Emma Montreuil, Mme Monique Gauthier, son beau-frère et sa belle-sœur: M. et Mme Harthy Boucher (Irène Labonté), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

GAUDREAU (Laurent) — A l'Hôtel-Dieu de Mont-

magny, le mercredi 15 juillet 1981, à l'âge de 67 ans et 11 mois, est décédé M. Laurent Gaudreau, fils de feu M. Napoléon Gaudreau et de feu dame Cédulie Boulet. Il demeurait au 59 rue St-Thomas, Montmagny. Les funérailles auront lieu le samedi 18 juillet à 14h30. Départ du funérarium.

Ruelland & Boulanger Inc.
31 ave de la Fabrique
Montmagny
à 14h20 pour l'église St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses sœurs Mlle Annette Gaudreau, Mlle Simone Gaudreau, Mlle Marie-Ange Gaudreau, sa nièce Mme Lorraine Fortier et M. Charles Fortier.

GENÈREUX (Joseph) — Au Chul, le 14 juillet 1981, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Joseph Généreux, époux de dame Juliette Godbout. Il demeurait au 123 boulevard Pierre Bertrand, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 juillet, à 11h. Départ du salon funéraire.

Falardeau Inc.
30 St-Joseph
Loretteville
à 10h30 pour l'église St-Gérard Magella et de là au cimetière. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, ses gendres: M. et Mme Fernand Daigle (Louise), M. et Mme André Beaurgard (Adrienne), M. et Mme Eugène Joseph (Diane Angèle), M. et Mme Paul Généreux (Claire), Mlle Cécile, Sophie Généreux, sa belle-mère: Mme François Godbout, sa sœur, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Roméo Hétu (Alicie), M. et Mme Apollinaire Godbout, Mme Alice Lefort, Mme Cécile Lafort, Mme Marguerite Généreux, Mme Jeanne D'Arc Généreux, ainsi que plusieurs neveux et nièces et petits-enfants.

GUAY (Gaston) — A Québec, le 15 juillet 1981, à l'âge de 95 ans, est décédé M. J.P. Gaston Guay, professeur retraité. Epoux de feu dame Lucie Keable. Il demeurait au 2 rue Lockwell, appartement 18. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 juillet à 14 heures. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
300 Ch. Ste-Foy
à 13h45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de Beauport. Il laisse dans le deuil, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Lucienne Guay, M. et Mme E.W. Bateman (Blandine), Mme Stanislas Guay (Carmen Lessard), Soeur Alma Keable ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

JOBIN (Mlle Simone) — A Ste-Monique des Saules, le 14 juillet 1981, est décédée Mlle Simone Jobin, à l'âge de 63 ans, fille de feu Léonidas Jobin et de feu dame Corine Thibault. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures. Départ du salon funéraire.

Albert Rochette & Fils
354, route 138
St-Augustin
à 9h50 pour l'église de St-Augustin, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son frère, ses sœurs, Mlle

Antonia Jobin, Mlle Annette Jobin, M. et Mme Paul-Emile Jobin (Yvonne), plusieurs neveux et nièces.

LAROCHÉLLE (Marcel)



A Québec, le 15 juillet 1981, à l'âge de 58 ans est décédé M. Marcel Laroche, époux de dame Carmelle Chastanay. Il demeurait au 2084 chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 juillet à 10 heures. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
1025 rue de l'Eglise
St-Michel de Sillery et de là au cimetière. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils et belles-filles: M. et Mme Jacques Laroche (Meta), M. et Mme Pierre Laroche (Marie), ses petits-enfants: Philippe, Marie, Simon, Jean-Marie, Edith, Sophie et Salim Laroche, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Fernand Laroche, Mme Germaine Laroche, M. et Mme Daniel Arsenault (Reina), sa belle-mère: Mme Emilie Chastanay, ainsi que nombreux beaux-frères, belles-sœurs et amis. Pour renseignements: 529-3371.

MAKDISSI (Mariam Hanna)



A l'hôpital Laval le 14 juillet 1981, à l'âge de 61 ans est décédée Mariam Hanna, fille de feu Georges Francis Hanna et de feu Hanni Hanna. Elle demeurait au 1271, Fontenay, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 juillet à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
2815 chemin des Quatre-Bourgeois
à 9h40 pour l'église St-Louis-de-France et de là au Mausolée de la paix, Jardin du Repos, rang Ste-Anne, Ancienne-Lorette. Elle laisse dans le deuil: Mlle Hened Makdissi, M. et Mme Joseph Makdissi (Marie-Hatchiti), Marie-Louise Makdissi, M. et Mme Gerald Warren (Thérèse Makdissi), M. et Mme Antoine Makdissi (Marie Bergeron), Paul et Hélène Makdissi, Erik, Katia et Veronika Chalhoub; sa sœur: Nazha Chalhoub du Liban; d'autres frères, sœurs au Brésil et de nombreux neveux, nièces

et amis tant libanais que québécois. Heures de visites de 14h à 17h, de 19h à 22h, vendredi jour des funérailles à compter de 8h30. Pour renseignements: 529-3371.

MALENFANT (Denise) — A Québec, le 12 juillet 1981, à l'âge de 45 ans, est décédée Mlle Denise Malenfant, fille de Gérard Malenfant et de dame Marie-Anne Sirois, servante du China Garden. Elle demeurait au 4620, 4e Avenue est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 juillet, à 15h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
6450 boul. Henri-Bourassa
à 14h45 pour l'église St-Rodrigue et de là au cimetière. Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre: M. et Mme André Paquet (Nicole); son père et sa mère: M. et Mme Gérard Malenfant; ses sœurs et beaux-frères: Mlle Louise Malenfant, Mlle Mariette Malenfant, M. et Mme Michel Mill (Monique), Mlle Lise Malenfant; sa petite-fille: Chantal, ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

MORNEAU (Patrice) — A l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 15 juillet 1981, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Patrice Morneau époux de dame Jeanne Deschênes. Il demeurait à Ste-Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 juillet à 15h. Départ du salon paroissial de Ste-Louise à 14h50 pour l'église de Ste-Louise et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claude (Raymonde Desmarais), Lisette (Jean-Paul Michaud), Clément (Colette Pelletier), Patricia (Donald Beaudoin), Raymond (Nicole Contant), Pierre, ses sœurs et 13 petits-enfants. La direction des funérailles a été confiée au

Salon Dubé
St-Jean-Port-Joli

NADEAU (Aurèle) — A Québec, le 14 juillet 1981, à l'âge de 66 ans et 7 mois, est décédé M. Aurèle Nadeau, époux de dame Béatrice Poiré. Il demeurait au 186 St-François est, Québec. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé, et sera inhumé au

Jardin du Repos Inc. mercredi, 15 juillet 1981, à 10h30. Une cérémonie religieuse aura lieu samedi, 18 juillet, à 14h30, en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, René (Monique Monette), Rita (Jean-Charles Savard), Raymond (Jacques Pelletier), Robert (Pierrette Villeneuve), Rachel (Michel Dionne), Rolande (Clermont Myrand), Jean-Marie, Béatrice, Normand, ainsi que ses 11 petits-enfants, ses frères, sœurs, Ernest, Charles-Eugène, Paul-Emile, Roland, Rolande s.c.s.l., Alphonse, Noël-Aimé, Marcelle s.c.s.l., Gabrielle, Jeannette, Jules-Marie, Jean-Marie, et Raymond.

PEDNEAU (Marie Bergeron) — A Québec, le 15 juillet 1981, à l'âge de 91 ans est décédée dame Marie Bergeron, épouse de feu M. Joseph Pedneau. Elle demeurait au

1164 4e Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 18 juillet à 9h. Départ du

Funérarium de L'Anse
280 Bième Rue

à 8h45 pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Paddy Pedneau (Thérèse Biledeau), Mlle Thérèse Pedneau, M. et Mme Jacques Lapointe (Rita), son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Wilfrid Pedneau, Mme Paul Pedneau; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

VIEL (Réal) — A l'Hôpital Général, le 15 juillet 1981, à l'âge de 78 ans est décédé M. Réal Viel, fils de feu M. Joseph Viel et de feu dame Alice Sirois. Originaire de Rivière-du-Loup. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté vendredi, le 17 juillet à 14h, en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles, boulevard Hamel, sous la direction de la maison.

Lépine-Cloutier Ltée
Il laisse dans le deuil, ses sœurs: Marie-Estelle, sœur Rita a.m.j., Lucille (Dr Maurice Pluze) de Matane, son frère: Elphège (Stella McLean) de Boucherville, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BROCHU (sœur Cécile, congrégation Notre-Dame Perpetuel Secours, St-Damien) — M. et Mme Valère Brochu remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de leur sœur Cécile Brochu, par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

LITALIEN (Delphis) — La famille Delphis Litalien remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de M. Delphis Litalien, époux de Corinne Pelletier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ce remerciement comme étant personnel.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
BOURDEAU (H. Alphonse)

Samedi le 18 juillet 1981 à 17h, en l'église St-Dominique, sur la Grande-Allée, sera chantée une messe anniversaire pour M. H. Alphonse Bourdeau, époux de dame Stella Michaud. M. Bourdeau demeurait rue Learmonth, à Québec. Parents



PAQUET (Béatrice Harris) — Samedi le 18 juillet, à 10 heures, en l'église St-Ignace de Loyola Giffard, sera chantée le service anniversaire de Mme Béatrice Paquet épouse de M. Eugène Paquet. Parents et amis y sont invités.

TURCOTTE (Jean-Marc) — Samedi, le 18 juillet 1981, à 19h30, en l'église

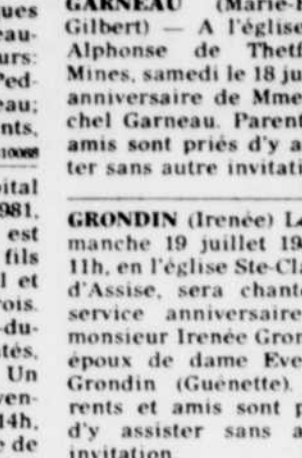
et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Adelard) — Samedi le 18 juillet 1981, à 15h30, en l'église St-Coeur-de-Marie sera chanté le service anniversaire de M. Adelard David, époux de Marguerite Aubut. Parents et amis y sont invités.

GARNEAU (Marie-Rose Gilbert) — A l'église St-Alphonse de Thetford Mines, samedi le 18 juillet anniversaire de Mme Michel Garneau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRONDIN (Irene) Le dimanche 19 juillet 1981 à 11h, en l'église Ste-Claire-d'Assise, sera chanté le service anniversaire de monsieur Irene Grondin, époux de dame Evelyn Grondin (Guenette). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOBIN (Gérard)

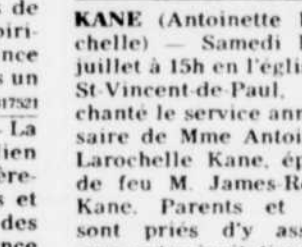


Vendredi le 17 juillet 1981 à 19h15, en l'église de l'Ancienne Lorette, sera célébré le service anniversaire de M. Gérard Jobin, époux de dame Gemma Labonté. Parents et amis sont invités à y assister.

KANE (Antoinette Laroche) — Samedi le 18 juillet à 15h en l'église de St-Vincent de Paul, sera chanté le service anniversaire de Mme Antoinette Laroche Kane, épouse de feu M. James Robert Kane. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (Yvette Laliberte)

Samedi le 18 juillet 1981, à 19h30, en l'église de St-Charles de Bellechasse, sera célébré le service anniversaire de dame Yvette Laliberte Mercier. Nous vous invitons parents et amis à y assister.



PAQUET (Béatrice Harris) — Samedi le 18 juillet, à 10 heures, en l'église St-Ignace de Loyola Giffard, sera chantée le service anniversaire de Mme Béatrice Paquet épouse de M. Eugène Paquet. Parents et amis y sont invités.

TURCOTTE (Jean-Marc) — Samedi, le 18 juillet 1981, à 19h30, en l'église

de Ste-Famille, I.O., sera célébrée la première messe anniversaire de Jean-Marc Turcotte, époux de dame Nicole Belley et fils de M. et Mme Romain J. Turcotte. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier C.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es toujours avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.R.

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.G.

780 FLEURISTES

AVEC RESPECT
Salon
Fleur
524-5218
138 St-Joseph Est

SERVICES SPECIAUX

790 MONUMENTS FUNERAIRES
THERIAULT & FILS
110 ERE Avenue, Québec, 524-1561.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

le monde



Réfugiés polonais en RFA
Des familles polonaises font la queue à l'heure du dîner dans le camp de réfugiés de Friedland, en Allemagne fédérale. Le camp héberge actuellement 1,905 réfugiés, pour la plupart des citoyens polonais cherchant à obtenir l'asile politique en Allemagne de l'Ouest.

Déficit de \$26 millions au Vatican

VATICAN (d'après AP et NYTNS) — Le Vatican a annoncé hier qu'il s'attendait à un déficit budgétaire de 31 milliards de lires (environ \$26 millions) pour 1981.

Cette prévision a été annoncée à l'issue d'une réunion de trois jours d'une commission spéciale de 11 cardinaux nommés par le pape Jean-Paul

II pour mettre de l'ordre dans les finances du Vatican.

Le communiqué publié, de cinq paragraphes, ne donne aucune autre information sur les finances du Vatican.

En 1979, de manière inhabituelle, le Vatican avait annoncé qu'il s'attendait à un déficit d'environ \$20 mil-

lions à l'époque, et avait estimé que le Vatican pourrait se trouver dans des difficultés sérieuses si les dépenses continuaient à augmenter.

Les cardinaux ont fait plusieurs propositions pour assainir les finances, précise le communiqué, dont l'aide des différentes Eglises à travers le monde pour recueillir des fonds.

Attentat de Téhéran: "auteurs" exécutés

TEHERAN (d'après UPI et AFP) — Quatre membres du groupe de gauche, les "Combattants du peuple", accusés d'avoir pris part à l'attentat contre le siège du Parti de la république islamique en juin, ont été exécutés hier.

Ces nouvelles exécutions portent à 203, le nombre d'opposants au régime islamique, passés par les armes depuis la destitution du président Bani-Sadr, il y a trois semaines.

L'agence officielle "Pars" a annoncé de son côté que des attentats avaient été commis contre des édifices du gouvernement, à Téhéran et à Kerman, dans le sud-est du pays.

L'agence a déclaré qu'un groupe non identifié avait ouvert le feu sur le bâtiment abritant la cour islamique, les corps des "gardiens de la révolution" ainsi que le siège local du Parti de la république islamique à Kerman.

Par ailleurs, un nouvel attentat est survenu, hier soir, contre l'agence iranienne "Pars". Des "contre-révolutionnaires" ont lancé une grenade

dans l'entrée de son immeuble de Téhéran. Une personne a été blessée et les dégâts matériels sont peu importants, rapporte "Pars".

Canadien arrêté au Zimbabwe

SALISBURY (AFP) — Une incroyable histoire de complot visant à assassiner trois des plus importants chefs d'Etat d'Afrique australe a été révélée au tribunal de Salisbury où comparait un mécanicien pour vol de véhicules, rapporte la presse du Zimbabwe.

Le mécanicien, Jean Julien Coupez, Belge, qui réclamait une libération conditionnelle, a affirmé qu'il avait été contacté par un homme d'affaires canadien pour former un commando destiné à tuer trois chefs d'Etat. Il s'agissait du premier mi-

nistre du Zimbabwe, Robert Mugabe, du président du Mozambique Samora Machel et du président de Zambie Kenneth Kaunda.

Les explications de Coupez étaient assez fumeuses. Il prétendait que l'homme d'affaires canadien, dont le nom n'a pas été révélé, lui avait offert cinq millions de dollars pour cette opération. Le "Salisbury Herald" a rapporté que ce Canadien avait été arrêté au moment où il s'appropriait à quitter le Zimbabwe en mai dernier. Il prétendait être un proche de l'ancien premier ministre, Mgr Abel Muzorewa.